

[FENÊTRES] SUR COURS



SNUipp-FSU
HEBDOMADAIRE
N° 418
9 NOVEMBRE 2015
ISSN1241-0497

Nouveaux programmes :

comment
faire ?



108 H

De nouveau
sur la table

ENTRETIEN

Didier
Daeninckx



A LA UNE

Nouveaux programmes : comment faire ?



SOMMAIRE

5

L'ENFANT A L'ÉCOLE
NOS CHERS ENFANTS

6

ACTUS
108H, TOUJOURS PAS DE REFONDATION
DIRECTION D'ÉCOLE : LA SIMPLIFICATION, C'EST MAINTENANT

10

GRAND ANGLE
GUÉDELON : TROP FORT LE CHÂTEAU !

12

DOSSIER
NOUVEAUX PROGRAMMES : COMMENT FAIRE ?

18

MÉTIER
NOUVELLE CIRCULAIRE SEGPA
CALENDRIER DES PERMUTATIONS

24

RESSOURCES
LE CLIMAT EN DÉBAT

30

GRAND INTERVIEW
DIDIER DAENINCKX

On n'est pas à Disneyland !



Décidément, au ministère de l'Éducation nationale, il semble plus facile de faire de l'école un instrument de communication politique que de lui donner concrètement les moyens de la réussite de tous les élèves. Après le coup de la dictée quotidienne, voici le clip « Disney » contre le harcèlement scolaire qui ridiculise les enseignants et met à mal leur professionnalisme. Cet épisode est d'autant plus navrant que cette vidéo, unique tête de gondole de la campagne ministérielle, a été diffusée sur toutes les chaînes publiques. Là où la lutte contre le harcèlement qui touche plus d'un enfant sur dix a besoin d'une communauté éducative rassemblée, c'est un message de défiance à l'endroit de l'école et de ses enseignants qui est envoyé à l'opinion publique. Nous aurions tellement aimé que le ministère mette plutôt en avant ses propres ressources vidéo et pédagogiques de bien meilleure facture. Et au moins, cela aurait été du service public. Nous aurions tellement aimé que le ministère fasse la promotion des actions menées par les enseignants dans cette lutte contre le harcèlement à l'école. Et en général, nous aimerions tellement que le ministère consacre son énergie à reconnaître et soutenir les enseignants dans leur travail quotidien pour la réussite de tous les élèves. C'est actuellement l'engagement déterminé du SNUipp-FSU : des moyens ambitieux pour la transformation de l'école, une ISAE à 1200 euros et des 108 heures à notre libre disposition avec notamment la fin des APC.



© MIRA/NAJA

Sébastien Sihr

[FENÊTRES]
SUR COURS

Hebdomadaire du syndicat national
unitaire des instituteurs, professeurs
des écoles et PEGC
128 boulevard Blanqui 75013 Paris
Tél. : 01 40 79 50 00
E-mail : fsc@snuipp.fr

Directeur de la publication : Sébastien Sihr
Rédaction : Francis Barbe, Aline Becker, Alexis Bisserkine, Laurence Gaiffe, Valérie Kounacki, Pierre Magnetto, Philippe Miquel, Jacques Mucchielli, Christian Navarro, Emmanuelle Roncin, Sébastien Sihr, Virginie Solunto.
Conception graphique : Acte Là !

Impression : SIEP Bois-le-Roi
Régie publicité : Mistral Média
365 rue Vaugirard 75015 Paris
Tél. : 01 40 02 99 00
Prix du numéro : 1 euro Abonnement : 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284
Adhérent du syndicat de la presse sociale

Nos chers enfants

Malgré la crise, la plupart des familles se refusent à rogner sur le budget consacré au « bien-être » de leurs enfants. Un comportement largement exploité par les industriels et les publicitaires.

Le salon *Kidexpo* vient de fermer ses portes. Judicieusement placé pendant les vacances d'automne, il a vu se déplacer Porte de Versailles à Paris 175 000 visiteurs dont une grande majorité de familles avec enfants. Deux mois avant Noël, les jouets y occupaient bien évidemment une place de choix mais les enfants pouvaient aussi jouer les mannequins, en essayant des vêtements et en se faisant photographier. Présentes également, des marques comme Mercedes qui faisait essayer ses derniers mono-spaces ou des stations de sports d'hiver qui proposaient des séjours de ski. Et dans un coin du salon, une partie consacrée à l'éducation qui faisait la part belle au privé et au péri-éducatif... Car les grandes firmes le savent bien, même en période de crise, le budget consacré aux enfants est rarement sacrifié : 70 % des ados ont un smartphone et 40% des 8-12 ans possèdent déjà leur propre tablette. Sans compter que les enfants sont de plus en plus associés aux décisions d'achat de leurs parents en matière de jouets, de livres, de fournitures scolaires bien sûr mais aussi d'alimentation, de vêtements et même parfois de séjours de vacances ou d'achats d'automobiles !

L'enfant cœur de cible

Pôle emploi ne s'y trompe pas : dans une note récente parue sur son site, l'agence incite les chômeurs à se tourner vers « *les métiers liés à l'univers de l'enfance* » comme le jouet, l'habillement, l'audio-visuel, précisant qu'« *il y a, en France, huit millions d'enfants entre 0 et 10 ans, consommateurs en devenir* ». Les enfants et les ados sont donc particulièrement ciblés par les publicitaires qui utilisent des techniques de marketing de plus en plus sophistiquées, orientées en priorité vers les médias privilégiés par les jeunes : réseaux sociaux, YouTube... Dans ce contexte, la proposition de loi récemment votée par le Sénat et qui vise à interdire la publicité dans les programmes de télé pour enfants du service public risque d'être insuffisante voire inopérante. Pour certains spécialistes qui considèrent que l'enfant ne peut échapper au monde marchand, il faudrait plutôt apprendre dès le plus jeune âge à consommer de façon éclairée en déjouant les pièges du marketing.

PHILIPPE MIQUEL

Les enfants sont de plus en plus associés aux décisions d'achat.



EN BREVE

OBSTÉTRIQUE

IL VAUT MIEUX NAÎTRE EN ÉTÉ

Dans une étude portant sur près de 450 000 Britanniques, une équipe de chercheurs de l'Université de Cambridge montre que les bébés nés en été sont plus lourds à la naissance, plus grands à l'âge adulte et que les filles entament leur puberté plus tard que les autres, un décalage synonyme de meilleure protection contre certaines pathologies cardiovasculaires. Hypothèse privilégiée pour expliquer ces phénomènes : une meilleure exposition au soleil, et donc un meilleur apport en vitamine D, durant la fin de la grossesse.

POLLUTION

ALERTEZ LES BÉBÉS !

Les substances chimiques présentes dans les aliments et l'environnement ont des effets délétères sur la santé et l'avenir des enfants qui naîtraient « *prépollués* ». Le signal d'alarme est tiré par la Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique qui constate « *des traces de polluants chez des femmes enceintes et allaitantes dans le monde entier* », pouvant entraîner retards et malformations chez l'enfant. Une inquiétude partagée par l'Endocrine Society qui pointe « *le lien entre exposition aux perturbateurs endocriniens et troubles du métabolisme comme l'obésité et le diabète.* »

AUDITION

L'OREILLE CASSÉE

Pour 15% des enfants de moins de deux ans, c'est désormais le casque audio qui tient lieu de berceuse pour s'endormir le soir ou à l'occasion des longs trajets en voiture. C'est un des résultats de l'enquête Ipsos coordonnée par la Direction générale de la santé qui consterne médecins ORL et pédiatres. Ils dénoncent à la fois l'excitation induite par rapport au sommeil et les conséquences à long terme sur l'audition de ces enfants. « *Ils sont incapables de dire si le son est trop fort, on va en faire des sourds à 30 ans* » déplore le président du syndicat des médecins ORL.

EN BREF

GRANDE-BRETAGNE

SAUVE QUI PEUT

Selon le National Union of Teachers, principal syndicat britannique, qui vient de publier un sondage, 53% des enseignants envisagent de quitter le métier dans les deux ans. Les principales raisons qu'ils invoquent sont le volume de travail (61%) ainsi que le déséquilibre entre travail et vie familiale (57%). Ils dénoncent la réduction de moitié des personnels administratifs et d'un tiers des enseignants. Ils sont à 67% opposés à la nouvelle rémunération à la performance.

ROUMANIE

LA RELIGION EN OPTION

Les élèves roumains qui souhaitent participer au cours de religion doivent cette année en faire la demande, alors qu'ils étaient inscrits d'office jusqu'à présent. La Cour constitutionnelle répond ainsi à une requête du Conseil national de lutte contre la discrimination. Laïque selon la Constitution, l'État roumain est intimement lié à l'Église orthodoxe et en pratique, le seul enseignement de religion que l'on trouve dans la majorité des écoles est celui des orthodoxes. 90% des élèves roumains

se sont toutefois inscrits à cette matière optionnelle. Selon un récent sondage, 43% souhaitent que l'on parle aussi d'autres religions, et 22% de l'histoire des religions.

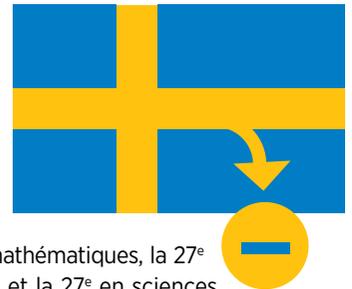
QUÉBEC

GRÈVES TOURNANTES

Une série de grèves tournantes, selon un calendrier adopté par un front commun syndical, frappe toutes les régions du Québec en cet automne. À l'appel de syndicats de l'enseignement et dans les différentes provinces, rejoints par les personnels des réseaux sociaux et de santé, au total ce sont 450 000 grévistes recensés pour la dernière semaine d'octobre. Les conventions collectives du secteur public sont échues depuis le 31 mars 2015 et les syndicats protestent contre un gel salarial de deux ans proposé par le gouvernement alors qu'ils réclament une hausse de 4,5%. Les enseignants dénoncent aussi la dégradation des conditions de travail dans le réseau des écoles publiques. Une grève nationale de trois jours est prévue les 1^{er}, 2 et 3 décembre si aucune entente n'est intervenue entre le front commun syndical et le gouvernement Couillard.

SUÈDE

SYSTÈME ÉDUCATIF EN PÉRIL



Alors que les résultats de l'École suédoise se situaient dans la moyenne il y a dix ans, la Suède occupe aujourd'hui la 28^e place en mathématiques, la 27^e en compréhension de l'écrit et la 27^e en sciences parmi les 34 pays de l'OCDE. Aucun autre pays participant à l'enquête PISA n'a enregistré un recul aussi important pour ce qui concerne le niveau de compétences des élèves. Depuis une vingtaine d'années, le système éducatif suédois a connu d'importantes réformes, qui l'ont profondément modifié. Qu'en est-il aujourd'hui? Les enseignants ne sont plus employés par l'État, mais par les communes. Le système national de formation a disparu, laissant la place à une multitude d'instituts. Chaque école est gérée par un chef d'établissement, qui dispose d'une liberté importante quant aux choix pédagogiques, en plus d'assurer la gestion financière et le recrutement des enseignants. Au sein d'une même commune, toutes les écoles n'ont pas des moyens identiques pour fonctionner, le montant de leur budget dépendant en partie du «*chèque éducation*» dont disposent les familles, qui choisissent d'inscrire leurs enfants dans telle ou telle école. La baisse de niveau aux évaluations PISA, la hausse des inégalités scolaires et la mise en œuvre de réformes ultralibérales seraient-elles liées? VALÉRIE KOWNACKI

Pierre Merle, sociologue, professeur à l'Espé de Bretagne



« Expérimenter une nouvelle carte scolaire »

La ministre doit annoncer en novembre une liste d'une dizaine de départements volontaires pour «*expérimenter une nouvelle carte scolaire*», qu'en pensez-vous?

Sous le quinquennat précédent, la politique de Xavier Darcos avait été d'assouplir la carte scolaire afin, officiellement, de permettre les choix des familles et d'accroître la mixité sociale. Il en a résulté une augmentation de la ségrégation sociale et un recours plus fréquent aux établissements privés des enfants des catégories aisées.

Cette nouvelle carte scolaire, avec plusieurs établissements dans le même secteur et un choix des parents modulés par un objectif de mixité sociale, est une politique nouvelle a priori intéressante, même si elle n'est envisagée que pour la rentrée 2016.

Pour vous, l'école française reste l'une des plus inégalitaires d'Europe. Pourquoi?

Avec une forte ghettoïsation des établissements, l'école française ne peut être qu'inégalitaire. Réunir les élèves forts aboutit à regrouper les élèves faibles. Cette

situation n'apporte rien ou très peu aux plus forts mais pénalise beaucoup les plus faibles. Elle pénalise aussi les professeurs confrontés aux regroupements d'élèves en difficulté scolaire. Mais le ministère peut-il lutter sérieusement contre la ségrégation scolaire, s'il ne mesure pas celle-ci? C'est une des grandes lacunes de la statistique scolaire.

Quelles seraient les mesures nécessaires pour lutter contre les inégalités scolaires?

Expérimenter une nouvelle carte scolaire est indispensable. Tout

comme favoriser la mixité urbaine en développant le logement social dans les quartiers aisés. Il n'y a pas de label pour apporter plus à ceux qui ont plus. Le label éducation prioritaire, stigmatisant, n'est pas nécessaire pour «*donner plus à ceux qui ont moins*», politique menée trop timidement. Dans les établissements où la proportion d'élèves en difficulté est importante, il faudrait prioritairement développer la scolarisation à deux ans et réduire sensiblement le nombre d'élèves par classe. Ces deux politiques sont coûteuses mais leur efficacité est démontrée.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE GAIFFE

108h, toujours pas de refondation

En ce mois de novembre, le ministère vient de soumettre aux organisations syndicales un projet de décret sur les obligations de service des professeurs des écoles. Les enseignants du primaire vont-ils gagner du temps et de la liberté comme le demande le SNUipp-FSU ? Rien n'est moins sûr.

En catimini et a minima. Si dans le secondaire, le fameux décret de 1950 qui régissait les obligations des enseignants a été révisé, après de longues discussions, le nouveau décret proposé par la rue de Grenelle pour le primaire ressemble davantage à un petit toilettage réglementaire. Et sans aucune ambition pour répondre à la problématique actuelle de la charge et du temps de travail des PE. La manœuvre ministérielle est assez simple. Elle consiste à transposer dans un nouveau décret la répartition rigide des actuelles 108 heures avec notamment les 36 heures d'activités pédagogiques complémentaires (APC) qui n'étaient pour l'heure définies que dans un circulaire. Derrière cet exercice réglementaire d'appa-

rence insignifiante se cache en réalité une vision toujours passéiste et totalement inadaptée du métier de PE.

Car, aujourd'hui, dans la vraie vie des écoles, le cadre des 108 heures annualisées explose et ne correspond plus aux exigences du métier. Conseil école-collège, handicap (PPS), nouveaux rythmes, nouveaux programmes, plus de maîtres, scolarisation des moins de 3 ans, PAP, PAI, PPRE ... À chaque fois qu'une nouvelle prescription arrive dans les écoles, le ministère répond « 108 heures » comme si ces dernières étaient extensibles à l'infini. En plus, les nouveaux programmes incitent au travail en équipe. Fort bien mais comment faire ? Sur quel temps ? Le nouveau cycle III (CM1-CM2 et 6^e) pointe

le bout de son nez. Encore une fois, sur quel temps ? Et avec quels frais de déplacement ? Comment prétendre sur tous les médias « refonder l'école » sans refonder le métier d'enseignant ?

Un rendez-vous avec le ministre

Pour le SNUipp-FSU, le projet de décret doit être une première occasion de donner du temps et de la confiance aux enseignants



108h à notre libre disposition, c'est un des axes de la campagne du SNUipp déclinée dans le 4 pages joint à ce numéro.

du primaire. Pour cela, le syndicat propose que les 108 heures deviennent forfaitaires (voir le 4 pages joint à ce numéro).

Cela signifie la fin des APC dont l'intérêt pédagogique à l'image des dispositifs externalisés hors la classe est loin d'être démontré. Il n'a surtout rien de déterminant pour la réussite des élèves au regard de la baisse du nombre d'élèves par classe et du développement des RASED, du plus de maîtres que de classes ou de la formation continue. Ce qui nécessite indéniablement davantage de moyens pour l'école primaire. La notion de forfait à libre disposition des enseignants, c'est la confiance accordée aux équipes pour utiliser ce temps en fonction des besoins des écoles : pour la relation aux parents, le travail en équipe, tel ou tel projet pédagogique... Une fois réalisé leur temps d'enseignement, les enseignants du second degré s'organisent librement sans contrôle de leurs heures. Pourquoi en serait-il autrement pour les professeurs des écoles ? Améliorer les conditions de travail au service de la réussite des élèves, voilà l'urgence pour le SNUipp-FSU qui vient de demander un rendez-vous à la ministre pour lui faire savoir.

VIRGINIE SOLUNTO

★ COLLOQUE NATIONAL À PARIS LE 19 JANVIER 2016 : ET SI ON REFOUNDAIT LE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS ?

Réaliser un travail de qualité au service de la réussite de tous est un défi plus que jamais d'actualité. Le 19 janvier, le SNUipp poursuit le débat autour du travail enseignant. Polyvalence, travail en équipe, formation, temps de travail et 108h, confiance et inspection, des questions au centre des préoccupations des équipes des écoles. À cette occasion, le SNUipp-FSU rendra publics les résultats d'une grande enquête réalisée auprès des enseignants sur la perception de leur travail aujourd'hui. Le syndicat accueillera entre autres Yves CLOT, titulaire de la chaire de psychologie du travail au CNAM (Conservatoire national des arts et métiers).



INDEMNITÉ

200 EUROS POUR L'ISAE ? PAS LE COMPTE

À l'initiative du SNUipp-FSU, ce sont 50 000 enseignants qui ont écrit à la ministre pour exiger le triplement de l'ISAE et la porter ainsi à la hauteur des 1200€ de l'ISOE. Plus que jamais, la mobilisation doit se poursuivre et le ministère ouvrir les discussions promises toujours renvoyées au mois suivant. Et ce

d'autant que l'étude du projet de budget donne l'hypothèse d'une augmentation « fracassante » de ... 200 euros annuels.

200€ annuels supplémentaires, c'est bien peu alors même que la nouvelle augmentation de 0,4% des cotisations retraites attendue au 1^{er} janvier 2016 représente une perte de 100 euros par an pour un salaire de 2000€. 200€ annuels, c'est très loin de répondre à la situation de déclassement salarial des enseignants du primaire pourtant pointé par toutes les comparaisons internationales. 200 euros supplémentaires, « cela ne va donc pas le faire » comme l'a déjà dit le SNUipp qui continue d'appeler ses partenaires à une réaction unitaire avec ses partenaires. VIRGINIE SOLUNTO

526

C'est le nombre de participants à la 15^e université d'automne du SNUipp-FSU qui vient de se dérouler à Port Leucate, venant de 62 départements et même de l'étranger. Un chiffre limité par le nombre de places. Parmi eux, 84% sont des femmes, 27% enseignent en maternelle, et 46% participent à leur première ou deuxième université d'automne. Celles et ceux qui auraient raté cet événement peuvent toujours se plonger dans le numéro spécial de *Fenêtres sur cours* qui vient de paraître.



COP 21

COALITION CITOYENNE

Participation à la marche mondiale pour le climat, sommet citoyen pour la justice climatique, zone d'action climat ouverte aux scolaires, ce sont les actions emblématiques prévues à la fin du mois et début décembre par la « Coalition climat 21 » qui réunit plus de 130 organisations de la société civile dont la FSU. La coalition entend profiter de la COP 21 pour lancer un mouvement citoyen fort et durable capable de combattre le dérèglement climatique et les inégalités qu'il entraîne. Elle propose des actions, des ressources et un agenda en ligne.

🐘 Rubrique [le syndicat/la fédération](#)

HARCÈLEMENT

UNE VIDÉO HORS-SUJET

Une enseignante le nez collé à son tableau qui ne voit pas un de ses élèves se faire insulter et humilier pendant la classe, c'est le sujet du clip choisi par le ministère pour lancer la campagne contre le harcèlement à l'école. Le SNUipp-FSU a dénoncé cette vidéo « caricaturale et méprisante pour les enseignants comme pour les élèves victimes ». Même s'il se veut symbolique du silence et de l'isolement qui entoure ce phénomène à l'école, le film en donne une vision simpliste qui, selon le syndicat, « rate sa cible ». Il a demandé que cette vidéo ne soit pas diffusée mais que les autres ressources pédagogiques existantes, intéressantes et plus adaptées, soient mises en avant.

🐘 www.nonauharcèlement.education.gouv.fr

ÉVALUATION CE2

DES AMÉLIORATIONS NÉCESSAIRES

Suite aux retours d'enseignants signalant des erreurs et des imprécisions dans les livrets et les fiches d'évaluation de début de CE2, le SNUipp-FSU a demandé au ministère de revoir cet outil afin

d'« améliorer son intérêt pédagogique et faciliter le travail des enseignants ».

Simplifier la présentation, adopter un sommaire interactif, prévoir une aide à l'analyse des erreurs, le syndicat a fait des propositions en rappelant que l'utilisation de cet outil devait rester du ressort des professeurs d'école et être « au service des apprentissages et de la réussite des élèves ».

FONCTION PUBLIQUE

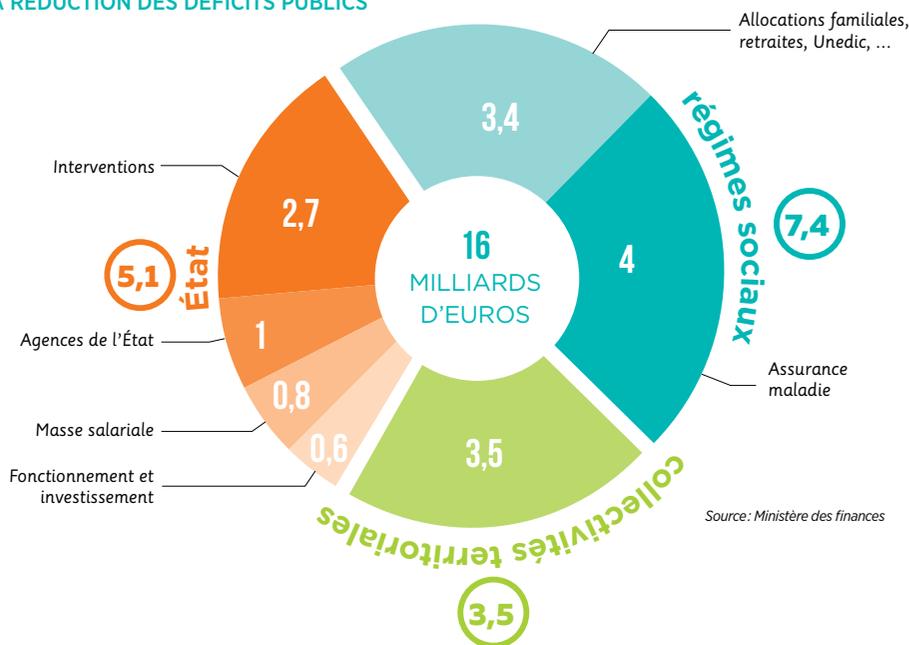
METTRE FIN À LA PRÉCARITÉ

17,2 % des 5,4 millions d'agents de la Fonction publique sont des contractuels. Pour mettre fin à la précarité qui touche ces personnels, la FSU a lancé en octobre un appel pour demander leur titularisation. Ces agents sont majoritairement des femmes, occupent le plus souvent des emplois de catégorie C et leur affectation sur des temps partiels non choisis accroît leur précarité du fait de leur faible rémunération. La FSU réclame « l'arrêt du recrutement de nouveaux personnels précaires et la création d'emplois statutaires en nombre suffisant ».

BUDGET 2016 : 16 MILLIARDS DE COUPES

Le gouvernement poursuit sa politique de réduction des déficits public en prévoyant 16 milliards d'économie dont 5,1 pour l'État. Au sein de la Fonction publique cela se traduira par la poursuite du gel du point d'indice. L'enseignement scolaire public du premier degré voit son budget augmenter de 370 millions sur 20 milliards soit 1,85% de hausse mais, parallèlement, la baisse du budget des collectivités territoriales aura un impact bien plus important sur l'école.

RÉPARTITION DES 16 MILLIARDS D'EUROS DE COUPES BUDGÉTAIRES AFFECTÉES EN 2016 À LA RÉDUCTION DES DÉFICITS PUBLICS



Simplification administrative :

promesse non tenue!



Deux mois après la rentrée, les engagements de la ministre d'une simplification administrative de la direction d'école du mois d'avril dernier n'ont toujours pas été tenus. Et pourtant, dans une lettre qu'elle adressait en réponse au courrier du SNUipp-FSU, elle promettait « *que dès la rentrée 2015 un protocole de simplification sera proposé* ». Or, ici les protocoles n'existent pas, là ils n'ont pas été diffusés aux écoles. Partout on est loin du choc de simplification. Face à tant d'inertie, le SNUipp-FSU appelle les directeurs et directrices à appliquer la consigne de simplification (voir ci-contre).

Car en cette rentrée les directeurs et directrices sont toujours accaparés par pléthore de demandes administratives inutiles et chronophages. « *C'est comme avec les fiches personnelles qui sont à récupérer à l'inspection. Il faut les distribuer aux collègues pour qu'ils vérifient ou remplissent, les récupérer, ce qui n'est pas toujours facile, puis les transmettre dans les délais imposés par l'inspection, alors que tous ces renseignements existent pas le biais d'i-prof* » dit Eric

Lammens, directeur d'une équipe de 11 personnes à Villeneuve d'Ascq. Certaines tâches dépassent leurs attributions. Véronique Jacquet, directrice d'une maternelle à Noisy le Grand, trouve que « *Ce n'est pas à moi de remplir le tableau des 108h de mes collègues. Il devrait y avoir plus de confiance entre l'IEN et les enseignants* » alors que Maria Ognibene, directrice à Tourcoing s'étonne : « *Je ne comprends pas pourquoi on doit émarger les autorisations d'absence des collègues sachant qu'on n'a pas autorité pour les accorder ou non* ». Il en est de même des demandes des collectivités locales : « *Je transmets à la mairie le nom des parents élus et c'est normal, mais à chaque fois ils me demandent les adresses, alors qu'ils les ont puisqu'ils ont procédé à l'inscription des enfants.* » explique Géraldine Delaye, directrice en élémentaire à Brumath.

VIRGINIE SOLUNTO



« MAINTENANT, ON SIMPLIFIE NOUS-MÊMES ! »

Deux mois après la rentrée, l'engagement de simplification n'est pas tenu. En conséquence, le syndicat appelle les directeurs et directrices à procéder à leur propre simplification. On ne renvoie plus :

- **Ce qui est déjà connu de l'administration** conformément au protocole de simplification national (éléments sur la carrière des enseignants, répartition pédagogique...).
- **Ce qui relève du contrôle** (le tableau des 108 heures, l'avis sur les demandes d'autorisation d'absence...)
- **Dans les relations avec les collectivités territoriales**, ne sera

traité que ce que l'on considère comme nécessaire au bon fonctionnement de l'école, à la réussite des élèves et à la sécurité dans le respect de nos obligations de service.

Le syndicat appelle les équipes enseignantes à soutenir cette action en renvoyant une motion de conseil des maîtres à leur DASEN.

SEINE-SAINT-DENIS

ANNIVERSAIRE DES « 9 MESURES POUR LES ÉCOLES »

Le 19 novembre 2014 et à la veille d'une grève majoritaire des enseignants du 93, le ministère annonçait « *neuf mesures pour les écoles de Seine-Saint-Denis* ». Un an après, le SNUipp-FSU 93 invite Najat Vallaud-Belkacem à venir dans le département pour en faire le bilan, mesure par mesure. Le 19 novembre prochain, les enseignants des écoles du département se retrouveront pour un temps fort, à la fois festif et revendicatif. Ils seront en grève pour demander à la ministre de finir son travail.

PARIS

MAUVAIS BILAN DE RENTRÉE

Pénurie de remplaçants, de personnels Rased, formation continue en déshérence : le bilan de la rentrée dans les écoles parisiennes présenté à l'occasion d'un récent CDEN a été dénoncé par l'ensemble des représentants des parents et des enseignants dans un vœu voté à l'initiative du SNUipp-FSU 75. En cause, une dotation en postes notoirement insuffisante qui conduit l'administration à recruter des contractuels, pour la deuxième année consécutive, mais cette fois dès novembre. Les futures discussions sur la carte scolaire 2016-2017 s'annoncent d'ores et déjà particulièrement tendues dans le département.

DOUBS

RÉAPPROPRIATION DU TEMPS D'APC

Jugeant le dispositif contraignant, inefficace et chronophage, plus de 500 enseignants des écoles du Doubs ont déjà manifesté leur intention de ne plus organiser les APC dans leurs classes. Le SNUipp-FSU du département appelle donc, dès la rentrée de novembre, l'ensemble des personnels à se réapproprier ces heures, individuellement ou en équipe, pour en faire ce dont ils ont besoin. Une action qui s'inscrit dans la campagne nationale du syndicat sur la libre utilisation des 108 heures.

Guédelon: trop fort le

À Guédelon dans l'Yonne, des bâtisseurs passionnés édifient un château médiéval selon les techniques de construction du XIII^e siècle. Un projet hors du commun qui dynamise toute une région et un chantier ouvert au public d'une grande richesse notamment pour les jeunes visiteurs.

An de grâce 1246, à Vincennes, Louis IX, roi de France, se prépare pour la septième croisade et tente de mobiliser le royaume. A cinquante lieues de là, à Guédelon, le seigneur de Toucy est plongé depuis dix-sept ans dans un tout autre projet: la construction d'un château fort destiné à abriter ses proches et une dizaine de personnes attachées à son service. Récit historique, roman médiéval? Pas pour les 300 000 visiteurs dont 60 000 scolaires qui se sont déplacés cette année au coeur de la Puisaye, aux confins de l'Yonne et de la Nièvre et ont découvert un chantier bien réel plongé dans une activité bourdonnante. Depuis 1998, ce sont près de 70 personnes qui s'activent 8 mois sur 12 pour concrétiser un projet un peu fou et néanmoins bien ancré dans le grès rouge et la forêt ancestrale de ce coin de Bourgogne: la construction d'un château du XIII^e siècle utilisant les techniques et les matériaux de l'époque. Avec un souci constant de fidélité historique qui a poussé l'équipe à écrire un véritable scénario, jusqu'à faire revivre le petit seigneur local autorisé par son suzerain «à *bastir chastel*».

Un pôle économique

Pour tout connaître de Guédelon, il faut écouter Maryline Martin qui porte le projet depuis sa création: «*en 1997, j'étais à la tête d'une association de réinsertion par le travail, en recherche à la fois d'emplois et d'activités susceptibles de dynamiser une région en voie de désertification*». La rencontre avec Michel Guyot, passionné d'histoire et d'architecture fait le reste. Celui-ci, en restaurant le château tout proche de Saint Fargeau a découvert sous les fondations de la bâtisse du XV^e siècle



Après 17 ans d'un chantier qui va durer un quart de siècle, le château prend forme.

les restes d'un château fort «*philippien**» du XIII^e. Ces vestiges vont servir de référence et de point de départ à une expérience unique d'archéologie expérimentale, un chantier médiéval ouvert au public. Maryline recueille les financements, s'entoure d'artisans, d'universitaires, de scientifiques et constitue des équipes où chaque ouvrier aura deux missions d'égale importance: bâtir et expliquer. Après 17 ans, Maryline livre un premier bilan avec une fierté légitime: «*Guédelon est devenu un pôle territorial de coopération économique, auto-financé grâce aux visites et ceci malgré l'indifférence polie des responsables politiques. On a créé des emplois directs aux différents postes d'ani-*

mation et indirects en grand nombre avec notamment la création d'une capacité d'accueil de groupes de 800 lits. Le chantier est aujourd'hui un véritable conservatoire des métiers traditionnels qui accueille, forme et essaime sur tout le territoire. Nous en sommes à notre 3^e forgeron qui s'est installé à son compte.»

«GRÂCE AUX ENFANTS, ON A RÉUSSI À MIEUX S'EXPRIMER, À ÊTRE PLUS PRÉCIS.»

Une aventure humaine

En visitant le chantier, au contact des «*ouvriers*» bâtisseurs, l'aventure humaine collective apparaît comme le fil conducteur. Loulou le maçon est arrivé il y a 13 ans avec une maîtrise de sciences éco. Guide au départ, il pose aujourd'hui le carrelage dans le logis du seigneur en régaland le visiteur de sa science

château!



Une vocation pédagogique

Tous ces bâtisseurs coiffent invariablement pendant les horaires de visite leur casquette de pédagogue. Car comme le précise Maryline, « *l'accueil des scolaires, on l'a depuis le départ dans notre culture. Grâce aux enfants, on a réussi à mieux s'exprimer, à être plus précis.* ». Par sa nature, le chantier a évidemment une formidable vocation pédagogique : leçon d'histoire, de science, de technologie à taille réelle et à ciel ouvert, mise en application de principes mathématiques et géométriques, prolongements dans les domaines littéraires, artistiques... La visite peut s'organiser autour de parcours pédagogiques, d'ateliers de découverte et de pratiques. Aujourd'hui, ce sont des élèves de CE1/CE2 venus de Balloy (77) qui écarquillent les yeux devant le métal rougeoyant frappé par le forgeron puis s'en vont actionner le levier qui torsade les brins de chanvre dans l'atelier du cordier. Plus loin, ils s'essaient à reconstituer une charpente en agençant les fermes et les chevrons d'une maquette. Evelyne Roudaire, leur enseignante, n'en est pas à sa première visite. « *Je viens en début d'année pour exploiter les nombreux prolongements : comparer avec les châteaux de notre région comme Blanzay ou Provins, utiliser la corde à 13 noeuds pour la géométrie, voir le travail du potier pour savoir comment travailler l'argile qu'on trouve dans notre jardin, lire des contes médiévaux...* ». Ses élèves seront sans doute plus tard comme Maryline Martin, « *incapables de regarder un château ou une cathédrale sans penser aux hommes qui les ont construits.* » PHILIPPE MIQUEL

*modèle d'architecture de château fort développé sous le règne de Philippe Auguste (1179-1223)

et de sa gouaille. « *Je suis arrivé par hasard et resté par passion* », clame-t-il. Janny, le « *père Archi* », chargé de la présentation générale du chantier est particulièrement à l'aise avec les groupes d'enfants et pour cause : « *J'étais prof d'histoire à Dijon. J'ai démissionné par amour de ce chantier hors norme.* » Même tonalité chez Virginie qui a découvert la taille de pierre à Guédelon et passe ses journées armée d'une chasse et d'un burin à sculpter des blocs de grès de 150 kg : « *Je peux difficilement raconter l'émotion qui m'étreint quand je vois la pierre que j'ai travaillée hissée pour prendre sa place dans l'appareil d'une courtine.* ».



DANS LE SILLAGE DE L'HERMIONE

Comme Guédelon, le projet de l'Hermione à Rochefort est un chantier à vocation historique principalement financé par le public. En juillet 1997, l'association *Hermione-La Fayette*, présidée par Eric Orsenna s'est lancée dans la reconstruction de la frégate Hermione, navire, qui, en 1780, permit à La Fayette de rejoindre les insurgés américains en lutte pour leur indépendance. Cette reconstitution en l'état d'un élément du patrimoine maritime dans une ville et une région pétries de culture et d'histoire de la navigation à voile a rapidement suscité un engouement important auprès du public. Ce sont 4, 1 millions de visiteurs qui ont suivi pendant 17 ans les travaux de construction du navire qui a quitté la cale de Rochefort en septembre 2014. Depuis l'Hermione, après s'être testée en cabotant le long des côtes, a traversé l'Atlantique jusqu'à New-York sur les traces de son glorieux modèle. Soulevant l'enthousiasme partout où elle passe, l'Hermione fascine, fait rêver et se révèle une porte d'entrée idéale pour se plonger dans l'époque de l'indépendance des États-Unis et de la Révolution française*.

*<http://www.hermione.com/actualites/2015/jeune-public-et-enseignants/>

VIDÉO

GUÉDELON SUR ÉCRAN

Ceux qui ne peuvent pas faire le déplacement jusqu'en Bourgogne peuvent toujours se plonger (avec leurs élèves) dans un documentaire passionnant produit par Arte : *Guédelon ou la renaissance d'un château médiéval*. Suivant, au fil des semaines, les étapes de la construction de la chapelle seigneuriale, d'un nouveau four à tuiles et d'un moulin hydraulique, le film met en perspective les interactions quotidiennes entre les scientifiques et les différents corps de métier engagés sur le chantier.

www.arte.tv

SITE

SURF MÉDIÉVAL

Le site de Guédelon permet de suivre quasi-quotidiennement en textes et en images l'actualité du château et l'avancée des travaux. Il donne également toutes les informations utiles pour visiter le chantier en proposant notamment des séjours et des solutions d'hébergement pour les groupes. Un important volet pédagogique permet de préparer le déplacement avec ses élèves avec possibilité de s'abonner à une newsletter à destination des enseignants

www.guedelon.fr

MATHS

LES TRÉSORS DE LA CORDE À 13 NOEUDS

La corde à treize nœuds, qui était déjà utilisée par les Egyptiens, est un des outils des bâtisseurs du Moyen Âge. A Guédelon, elle est utilisée comme instrument de mesure et de tracés sur le chantier. La corde permet de prendre, reporter ou vérifier des mesures, d'effectuer des tracés géométriques. Elle permet aussi de faire quelques calculs simples. Un outil idéal à utiliser en classe pour faire réfléchir les élèves et donner à voir les mathématiques dans ce qu'elles ont de plus concret. Démonstration vidéo :

www.youtube.com/watch?v=1VHbNo06Spk

NOUVEAUX PROGRAMMES COMMENT FAIRE ?

Du temps pour s'appropriier les programmes, pour être formé et accompagné, pour enseigner en visant la réussite de tous, pour travailler en équipe... Allant dans le bon sens en français et en maths, mais globalement très inégaux, les nouveaux programmes s'avèrent difficiles à mettre en œuvre sans un effort significatif du ministère pour armer les enseignants.

DOSSIER RÉALISÉ PAR
ALEXIS BISSERKINE
PIERRE MAGNETTO
PHILIPPE MIQUEL
VIRGINIE SOLUNTO

C'est fait, les nouveaux programmes des cycles 2 et 3 entreront en application à la rentrée 2015-2016. Le SNUipp-FSU a estimé qu'ils allaient dans le bon sens, en français et en mathématiques, mais que globalement ils étaient très inégaux. En effet, à y regarder de plus près, tout n'est pas si simple. Car maintenant se pose en effet la question de leur faisabilité. 70 en cycle 2, plus de 100 en cycle 3, c'est le nombre de pages des nouveaux programmes. Certes, la qualité ne se mesure pas à la longueur, mais la difficulté pour les enseignants sera de les lire, de se les approprier, de les ancrer dans leurs pratiques pédagogiques alors qu'aucun temps institutionnel ne leur a été accordé pour cela et que, du côté de la formation, rien n'est annoncé. Le temps, c'est aussi celui de l'enseignement. Comment faire rentrer dans les horaires passés devant les élèves, la somme des connaissances attendues en fin de cycle ? Le SNUipp a demandé plus de concision, et obtenu quelques allègements, comme la suppression de l'enseignement de l'écrit en langues vivantes en cycle 2 ou celle des conversions d'énergie et des exoplanètes en cycle 3. Mais au final, la barque reste encore bien chargée. Il faudra intégrer une heure d'ensei-

gnement moral et civique, lancer des démarches expérimentales en sciences, et bien d'autres choses encore durant les 24 heures hebdomadaires (lire p14). «*Même si j'adhère aux idées et au cheminement proposé, j'ai l'impression qu'il faut être expert en tout, j'ai l'impression d'être dépassée et de manquer de formation de base*» s'inquiète Coralyse qui travaille dans un IME à Nevers (58), à l'occasion d'une table ronde organisée par *Fenêtres sur cours*. Un sentiment partagé à la lecture des instructions en EPS, arts visuels, histoire, géo, sciences et langues vivantes (lire p16) : certains contenus, certaines matières ne prennent pas suffisamment en compte la singularité du métier des enseignants du premier degré qui est d'être des experts polyvalents et non des spécialistes de chaque discipline.

Du temps pour de la formation continue et de l'accompagnement

Même impression chez Corinne Marlot. Didacticienne des sciences elle estime qu'en cycle 2 «*il est trop vite fait référence à la démarche scientifique*», alors qu'au cycle 3, «*les attendus ressemblent plus à ceux qu'on serait en droit d'attendre du cycle 4*» (lire p15).

Les programmes réaffirment le principe des cycles et les modifient. Pour la spécialiste des sciences de l'éducation Sylvie Cèbe, c'est une bonne chose. «*On va donner aux enseignants un an de plus pour*

«*MÊME SI J'ADHÈRE AUX IDÉES ET AU (HEMINEMENT PROPOSÉ), J'AI L'IMPRESSON QU'IL FAUT ÊTRE EXPERT EN TOUT, J'AI L'IMPRESSON D'ÊTRE DÉPASSÉE ET DE MANQUER DE FORMATION DE BASE.*»



enseigner, exercer, répéter et leur permettre de mieux prendre en compte les enfants des milieux populaires», dit-elle. Mais là encore, il en faudra du temps pour «développer un travail d'élaboration collective des progressions, des sujets d'étude, de l'évaluation» (lire p15). Au cycle 3 il faudra aussi se coordonner avec les enseignants du collège. Le temps manque encore et les 108 heures ne sont pas extensibles.

Le temps, c'est aussi celui nécessaire à la formation continue et à l'accompagnement des PE. Quel sort sera réservé aux enseignants de l'élémentaire? Le même que celui qui a été fait à ceux de la maternelle l'année dernière (lire p13)? Faudra-t-il se contenter de 3 heures d'animation pédagogique et des modules disponibles sur M@gistère? Les chercheurs s'en inquiètent tout en reconnaissant que certaines parties des programmes sont de qualité. «Ne perdons pas de vue que les programmes ne remplacent pas la formation tant initiale que continue. Il en faut pour différencier les tâches des objectifs et pour ne pas aller trop vite», alerte le mathématicien Joël Briand (lire p15). Dominique Bucheton, experte en sciences du langage, estime que «ces nouveaux programmes impliquent un travail considérable sur l'emploi du temps. Cela demande bien sûr de la formation et un accompagnement qui peuvent passer par un travail d'expérimentation» (lire p15).



DES MOYENS ET DES RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE

Et maintenant, comment faciliter la prise en main de ces nouveaux programmes? Comment donner aux enseignants les moyens et les ressources pour les mettre en application? Pour le SNUipp-FSU ces questions ne doivent pas être négligées. Tout d'abord, les enseignants doivent disposer des programmes sous forme d'un livret dans une édition papier. C'est un outil professionnel indispensable qui ne doit pas être imprimé avec les crédits pédagogiques de l'école. Ensuite, c'est de temps dont auront besoin les enseignants pour prendre connaissance individuellement et en équipe de ces nouvelles prescriptions. Un temps institutionnel qui ne pourra se trouver que si on met fin aux APC et que les 108 heures sont remises à la disposition des équipes. Par ailleurs, des documents d'accompagnement seront nécessaires pour éclairer certains points des programmes avant leur mise en œuvre. Enfin c'est un véritable plan de formation continue qui doit être mis en place car la complexité des programmes ne pourra se satisfaire de quelques animations pédagogiques ou de modules M@gistère.

Une occasion de reprendre la main sur le métier?

De grands changements, donc, mais encore faut-il les rendre effectifs. Existe-t-il des métiers où de telles évolutions sont si peu accompagnées? Les savoirs ont évolué, les enseignants du primaire restent polyvalents mais doivent aussi intégrer de nouveaux enseignements (lire p14). Et les manuels scolaires qu'ils auront à disposition risquent de s'avérer assez lacunaires, le ministère vient en effet

d'annoncer que seules les matières «fondamentales» auront leur nouveau livre à la rentrée, il faudra attendre un an de plus pour les autres. Reste maintenant aux enseignants à se frotter au principe de réalité. Patrick Picard, directeur du centre Alain Savary, rappelle comme le dit la loi de la refondation, qu'il faut «faire d'avantage confiance à la professionnalité des professeurs», et que les programmes ouvrent la voie «à plus de responsabilité professionnelle, individuelle et collective sur la conception et la mise en œuvre

des contenus réellement enseignés» (lire p17). De là à penser qu'avec un effort de l'administration pour assurer un accompagnement nécessaire, qu'avec un temps d'appropriation des textes par les professionnels, ces nouveaux programmes pourraient être l'occasion de reprendre la main sur le métier, il n'y a qu'un pas. «Le défi sera d'ouvrir des espaces collectifs qui permettront aux enseignants de travailler ensemble, à traduire l'ambition des textes en priorités, en progressions faisables».

MISE EN ŒUVRE

DU TEMPS POUR LIRE,
DU TEMPS POUR FAIRE

Les nouveaux programmes ne se caractérisent ni par leur concision, ni par leur limpidité. Un handicap de taille pour des enseignants qui ont besoin de temps pour les décrypter et les traduire en gestes professionnels quotidiens.

70 pages pour le cycle II, une centaine pour le cycle III... La première difficulté toute simple qui attend l'enseignant désireux de s'approprier les nouveaux programmes, c'est le temps nécessaire à leur lecture. Une lecture qui ne peut évidemment être le simple survol d'un texte censé être appréhendé aussi bien dans sa philosophie générale que dans ses (nombreux) détails afin de servir de référence permanente à la pratique quotidienne du métier. La participation réduite à la consultation, les premiers retours de la profession (voir page 16) le montrent : ce n'est ni l'intérêt ni l'envie qui font défaut aux enseignants du premier degré mais bien la possibilité de dégager dans des emplois du temps de plus en plus compressés et morcelés des moments pour se plonger dans des documents complexes qui nécessitent des échanges avec leurs collègues pour les rendre intelligibles et opérationnels. Un écueil d'autant plus important pour les nombreuses classes à cours multiples qui travaillent à cheval sur deux, voire trois cycles...

Plus et mieux mais quand ?

Mais c'est aussi au sein même de la semaine et de l'année scolaire que le temps risque d'être compté. Alors que le passage de 26 à 24 heures d'enseignement n'a jamais été compensé, les programmes viennent encore s'alourdir de contenus nouveaux - une heure hebdomadaire d'éducation morale et civique, apprentissage d'une langue vivante dès le CP - et exigeants : démarche de projet, expérimentale en sciences, de découverte en histoire et géographie, appel au travail interdisciplinaire, aux « *rencontres et pratiques vécues* » en art

visuel... Cette nouvelle ambition ne peut qu'être saluée après les reproches faits aux programmes 2008. Pourtant, hormis la souplesse dans l'apprentissage de la langue française permise par le décalage du cycle II jusqu'au CE2, l'ampleur de la tâche risque d'effrayer ou de décourager l'enseignant soucieux d'exhaustivité. Quelle plage horaire pour une séance de production plastique après une visite au musée ? Comment faire rentrer dans l'emploi du temps la leçon de sciences comprenant le questionnement, l'émergence des hypothèses, la phase expérimentale, la synthèse collective puis individuelle et bien sûr l'évaluation. Sans compter l'important travail de recherche, de documentation, de préparation en amont de la journée de classe pour donner vie à des programmes qui sont loin de proposer des dispositifs pédagogiques « *clés en main* ». « *Faire acquérir aux élèves des postures intellectuelles* », « *Etablir un nouveau rapport à la prescription* », les objectifs généraux affichés ne pourront s'affranchir de plus de temps donné aux enseignants pour bien les mettre en œuvre.

CORINNE MARLOT

DIDACTICIENNE DES SCIENCES

« Au cycle 2, les programmes proposent enfin des contenus qui semblent réalistes du point de vue des préoccupations des élèves en prise avec leur environnement proche. Cependant, il est trop vite fait référence à la démarche scientifique, présentée comme un agencement linéaire de moments, ce qui risque de réduire la part du questionnement. Au cycle 3, les attendus de fin de cycle ressemblent plus à ceux qu'on serait en droit d'attendre du cycle 4. Les contenus, justement réactualisés et structurés autour des enjeux de société, sont pléthoriques et la production d'écrits pourrait apparaître comme secondaire. Enfin, la démarche de « résoudre des problèmes » ne favorise pas l'attention des enseignants sur ce qui est la caractéristique de l'activité scientifique : construire des problèmes. »

MARIE-ANGE DAT,

MAÎTRESSE DE CONFÉRENCES EN SCIENCES
DU LANGAGE

« L'apprentissage scolaire des langues souffre depuis toujours d'un important décalage entre les intentions politiques et la possibilité de leur mise en œuvre. Il reflète également le manque de prise en compte des avancées scientifiques en la matière. Le point fort par exemple des nouveaux textes, figure dans la mention retrouvée de la notion de « plurilinguisme ». Mais comment et avec quels enseignants ? Ceux que l'on a contraints sans formation au « tout-anglais » ? Nous pouvons tout autant regretter de ne pas voir figurer en priorité le principal objectif de cet apprentissage à l'école : aimer rencontrer l'autre, l'étranger, si différent de soi. »



FORMATION CONTINUE

UN ACCOMPAGNEMENT INDISPENSABLE

La vraie question qui se pose maintenant est celle de l'appropriation des programmes par les enseignants. Le ministère explique « Les nouveaux programmes reposant sur une conception nouvelle, ne sont plus la simple juxtaposition de programmes disciplinaires annuels imposant aux professeurs les contenus, les démarches, les méthodes et les progressions, visant un élève abstrait. Ils s'inscrivent dans un projet global, s'adressant à tous les élèves, plus attentif à la diversité de leurs rythmes d'acquisition et faisant davantage confiance à la professionnalité des enseignants. » Comment une telle ambition pourrait-elle se concrétiser sans l'assortir d'une formation continue de grande qualité



s'adapter aux changements de notre société et de l'école. La formation continue doit permettre aux enseignants de s'approprier les nouvelles recherches en pédagogie et en didactique sur le travail de l'oral ou l'écriture en français mais aussi développer de nouvelles démarches de travail. Les seules mesures attendues en terme de formation continue se limiteront à quelques heures d'animations pédagogiques un mercredi après-midi, en grand-messe de 100 personnes. Pour assurer la réussite des élèves, il s'agit aussi de modifier les modalités de la formation et d'accompagner les enseignants sur la durée, en situations d'aller-retour entre théorie et pratique.

De nouvelles modalités de formation

Les savoirs ont évolué et les enseignants ont la particularité d'être polyvalents et non des experts, d'assurer l'enseignement de toutes les matières mais aussi de renforcer leur transversalité à travers des projets. Une remise à niveau disciplinaire sur des matières comme les sciences, les arts visuels ou les langues est indispensable. Les méthodes doivent

TRAVAIL EN ÉQUIPE

FAVORISER L'ÉLABORATION COLLECTIVE

Intégré dans le référentiel des compétences professionnelles, le travail en équipe s'inscrit pleinement dans les nouveaux programmes de l'élémentaire. Les programmes de cycle « appellent à un travail d'élaboration collective des progressions, des sujets d'étude, de l'évaluation, plus attentif aux acquis réels des élèves... plus attentif aussi à leur diversité et à leurs progrès... Ils visent à accroître la vision globale des équipes pédagogiques sur le long terme... » peut-on y lire. Programmation, évaluations, projets mais pas seulement. Il s'agit maintenant d'adapter les contenus et les démarches en fonction de la situation et des besoins, mettre au point des co-interventions avec les « plus de maîtres que de classes » par exemple ou un travail inter-degrés notamment pour le cycle 3 (CM1, CM2, 6^e). Sans diminution du temps de service pour compenser cette charge de travail supplémentaire, on ne peut que douter de la faisabilité de ces injonctions déconnectées des réalités propres de l'école et du collège dans les seules 24h dédiées au travail en équipe, largement insuffisantes et qui correspondent cependant à de vraies attentes.

JOËL BRIAND

FORMATEUR ET CHERCHEUR EN DIDACTIQUE DES MATHÉMATIQUES

« Des programmes en maths plutôt positifs. On y trouve les allègements nécessaires surtout en fin de cycle 3 et un retour à l'enseignement par les situations problèmes. A juste titre, ils prennent à nouveau comme objet d'étude la numération, point aveugle des programmes 2008, qui est pourtant la cause de 80% des difficultés en maths. Mais ne perdons pas de vue que les programmes ne remplacent pas la formation tant initiale que continue. Il en faut pour apprendre à différencier les tâches des objectifs, pour ne pas aller trop vite vers des objectifs terminaux sans prendre le temps d'installer des situations d'apprentissage. »

DOMINIQUE BUCHETON

PROFESSEURE ÉMÉRITE EN SCIENCES DU LANGAGE, FORMATRICE

« Ces nouveaux programmes impliquent un travail considérable sur l'emploi du temps car il va falloir passer plus de temps sur l'oral, la lecture et l'écrit, et décloisonner les différentes disciplines. Il faudra mettre en œuvre de nouveaux dispositifs de travail comme les ateliers ou gérer des projets complexes comme des chantiers d'écriture longue par exemple. Les enseignants devront réfléchir à la nature de leurs gestes professionnels et à leur posture d'accompagnement. Cela demande bien sûr de la formation et un accompagnement qui peuvent passer par un travail d'expérimentation de type essais-erreurs en petites équipes de 3 ou 4 personnes. »

SYLVIE CÈBE

MAÎTRESSE DE CONFÉRENCES EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION

« J'apprécie la place conséquente accordée au français dans les attendus de fin de cycle II. En intégrant le CE2 dans le nouveau cycle, on va donner aux enseignants un an de plus pour enseigner, exercer, répéter et leur permettre de mieux prendre en compte les enfants des milieux populaires qui pourront s'entraîner à l'école. C'est pour moi un vrai signe de refondation que de proposer une pédagogie de la compréhension explicite et qui ne soit plus de l'ordre de l'impensé didactique. »

TABLE RONDE

INTÉRESSANT, OUI, MAIS RÉALISABLE ?

Les nouveaux programmes, quelle connaissance en ont-ils et qu'en attendent-ils ? Sur quels points pensent-ils que leur mise en œuvre sera possible ou au contraire difficile ? *Fenêtres sur cours* a invité sept enseignants, participants à l'Université d'automne du SNUipp, à répondre à ces questions en les réunissant pour une table ronde.

Quand *Fenêtres sur cours*, profitant de l'université d'automne du SNUipp, a invité sept enseignants à discuter des nouveaux programmes, peu d'entre-eux les connaissaient vraiment. Coralyse et Nolwenn les ont découverts ici-même, à Port Leucate. Vincent avait tenté de participer à la consultation l'année dernière sans aller au bout tant elle était chronophage. Tout comme Benoît, c'est à travers les documents du SNUipp qu'il en a eu un aperçu. Seule Colette les avait étudiés dans le cadre d'un travail départemental en tant que PEMF. Pour tous, un problème de temps car ils en ont besoin et s'en servent des programmes. « Pour établir mes programmations » annonce Sylviane, « pour savoir si je suis dans les clous en fin de période » complète Benoît, « pour avoir un cadre et des repères, une toile de fond à laquelle se référer » disent Coralyse et Stéphane. « En formation, c'est une base de travail pour les fiches de prép des débutants » ajoute Colette. Et pour Vincent, les programmes « appellent un travail en équipe pour mettre en place les cycles. »

Des avis nuancés

Mais alors ces programmes 2016 ? « Un bon équilibre entre sens et automatisation » dit Stéphane, « on voit qu'ils s'appuient sur les travaux de la recherche » approuve Vincent. « On laisse plus de temps aux enfants, on accentue sur la compréhension qui avait été complètement oubliée en 2008 » renchérit Colette. Des avis positifs vite tempérés car pour Benoît, même s'il en apprécie certains aspects, le texte est « long et indigeste ». Pour Sylviane, il y a à juste titre « beaucoup de développement sur les idées d'échange, de partage, de coopération mais aussi des choses très difficiles et irréalisables sur l'art par exemple. » Nolwenn trouve « la numération beaucoup plus précise que dans les programmes de 2008 » mais regrette que les repères de progressivité soient moins détaillés. Mais c'est Coralyse qui traduit un sentiment partagé à la lecture des instructions en EPS, arts visuels, histoire, géo, sciences, langues vivantes : « même si j'adhère aux idées et au cheminement proposé » dit-elle, j'ai l'impression qu'il faut être expert en tout. J'ai l'impression

d'être dépassée et que je manque de formation à la base. » Se posent alors les questions de faisabilité. Matérielle d'abord : « En histoire comment aller sur un site archéologique quand on n'a pas les moyens de se déplacer avec sa classe ? » « Comment faire pour le 'savoir nager' dans mon département où il n'y a que deux piscines ? ». Mais pédagogique aussi : « ça va être chaud de mettre en place GS et CP en même temps », « la langue vivante au C3, ouah ! Si on arrivait à ça avec les lycéens on serait content ». Colette a peur « que les jeunes enseignants se collent à la colonne de droite », celle des exemples. Le souci partagé qu'on enchaîne des activités sans se référer aux objectifs d'apprentissage et qu'en plus, on essaye de tout faire sans lier ni coordonner.

Temps et formation

« Ne pas vouloir tout faire tout de suite » c'est important mais il y a d'autres propositions autour de la table. Pourquoi ne pas « prendre le temps de l'APC de cette année pour travailler sur ces nouveaux programmes ? » propose Coralyse. Pour Stéphane, « on a besoin de sortir de nos écoles pour échanger, fabriquer des outils ou en découvrir ». « On a besoin d'être accompagnés et formés, revendique Sylviane. Aux équipes de définir leurs besoins et de faire un co-travail avec des allers-retours entre la classe et les stages ». « Dans les écoles rurales on n'a pas la possibilité de discuter avec des collègues du même cycle. On a besoin d'échanges et le temps long est important. Il y faut à la fois des apports et du contenu mais aussi des analyses et des échanges de pratiques », résume Vincent. C'est un chœur unanime qui demande « Du temps et de la formation ! » Comme un prélude à la conférence de Philippe Meirieu à laquelle ils vont assister ensuite.



Philippe (FSC), Coralyse IME (58), Nolwenn Ullis (35), Vincent TR (24), Virginie (FSC), Colette PEMF GS/CP, Benoît CP/CE1 et Sylviane CMI(89), Alexis (FSC), Stéphane directeur en maternelle (04).

« Faire ensemble des choix dans tout ce qu'il y a à faire »

Au-delà du contenu des programmes, à quelles conditions les enseignants pourront-ils mettre en œuvre ces nouvelles prescriptions ?

Au-delà de l'épaisseur du texte ou des formules qui peuvent toujours faire débat, les enseignants auront intérêt à prendre « au pied de la lettre » les principes énoncés et à les rappeler en toute circonstance. L'article L111-1 de la loi de refondation de l'École entend « lutter contre les inégalités sociales et territoriales, reconnaître que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser ». Les programmes écrivent noir sur blanc qu'il faut « faire davantage confiance à la professionnalité des professeurs », que la prescription doit être « moins contraignante dans les choix et la temporalité pédagogique, moins tâtonnée dans la mise en œuvre », ouvrant la voie à « plus de responsabilité professionnelle, individuelle et collective, sur la conception et la mise en œuvre des contenus réellement enseignés », plus attentive « aux acquis réels des élèves qu'à leurs seuls résultats chiffrés ».

Alors l'esprit des programmes plus que la lettre ?

Lorsqu'ils invitent à « donner du temps pour que les élèves acquièrent les postures intellectuelles sans lesquelles on ne peut progresser », ces programmes prennent en compte les résultats de recherches que résume bien Yves Reuter : pour une école efficace pour la réussite de tous, il

faut à la fois solidarité des enseignants, importance accordée à la notion de travail, à sa conscientisation, à la valorisation des efforts de chacun, articulation entre production et attitude réflexive, droit à l'erreur, droit à l'aide, recherche de clarté cognitive quant aux cadres, règles, tâches, objectifs, place importante attribuée au temps pour s'ajuster au cheminement de chacun...

Des questions de métier donc ?

En effet, de vieilles questions qui étaient déjà au cœur des années 80 : enseigner toutes les dimensions des savoirs tout en étant polyvalent, travailler en cycles, organiser les temps et les espaces, développer des collaborations professionnelles avec les RASED, et désormais les « maîtres + ». Plus qu'« appliquer », le défi sera d'ouvrir des espaces collectifs qui permettront aux enseignants de travailler ensemble à « traduire » l'ambition des textes en priorités, en progressions « faisables ». Dans l'état actuel des temps de travail disponibles et de la formation continue, c'est un euphémisme de dire que le temps disponible semble la ressource la plus rare...

Comment envisager une formation à ces nouveaux programmes ?

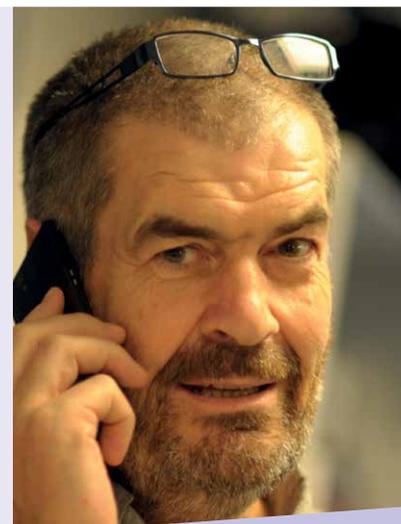
Il me semble peu efficace de « former aux nouveaux programmes ». Encore une fois, cherchons ce qui est utile. Mieux comprendre ce que les élèves ne comprennent pas, c'est renforcer la capacité des équipes à avoir des

temps et des accompagnements pour mieux observer ce que font leurs élèves, identifier les obstacles, les nœuds dans l'appropriation des différents savoirs, l'entrée progressive dans les disciplines, l'abstraction...

C'est peut-être aussi mieux comprendre quels enseignements « font la différence » : l'importante recherche menée sur les pratiques de lecture/écriture au CP dans le cadre de l'IFÉ vient de montrer l'importance de faire travailler explicitement sur la compréhension et le vocabulaire. Les nouveaux programmes vont dans ce sens, mais il faut aider les enseignants à faire ensemble des choix dans « tout ce qu'il y a à faire »...

Quel accompagnement et quel pilotage ?

Le défi est ambitieux, et soyons francs : les moyens en accompagnement disponibles sont insuffisants. De notre expérience en matière de formation de formateurs, nous observons une grande appétence des inspecteurs, conseillers pédagogiques et des maîtres formateurs à être plus forts pour y contribuer, à la fois en nombre et en appui par les savoirs de la recherche. Développer l'accompagnement, cela signifie prendre le temps de travailler avec les enseignants sur leurs problèmes ordinaires, de tester des outils, de mettre des mots sur les difficultés. Comme avec les élèves, c'est prendre le temps de la confiance mutuelle. « Soutenir l'existant plutôt que prescrire l'idéal », dit Françoise Lanttheaume. Je ne connais pas meilleure formule.



À LA TÊTE DU CAS, PATRICK PICARD TRAVAILLE SUR LES QUESTIONS DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE, LA FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS ET LA FORMATION DES FORMATEURS. IL EST LE COFONDATEUR DE LA PLATEFORME DE FORMATION NÉOPASS@ACTION QUI QUESTIONNE LE MÉTIER ENSEIGNANT AVEC LES OUTILS DE L'ANALYSE DU TRAVAIL.
[HTTP://CENTRE-ALAIN-SAVARY.ENS-LYON.FR](http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr)

« SOUTENIR L'EXISTANT PLUTÔT QUE PRESCRIRE L'IDÉAL. »

SPECIALISÉ

DE NOUVEAUX HORAIRES

Parmi les propositions du ministère, discutées avec les syndicats ce début novembre: l'uniformisation des obligations réglementaires de service des enseignants en ESMS (établissements et services médico-sociaux et de santé) à 24 h + 108 h quel que soit le niveau de classe. Ces horaires variaient jusqu'ici selon les situations mais le SNUipp-FSU demande 21 h + 108 h afin que soit prise en compte la spécificité de ces missions. Par ailleurs, la prime annuelle de 1500 € prévue ne compense pas le paiement des heures supplémentaires auxquelles ils avaient droit et qui seraient supprimées.

LIVRET LAÏCITÉ

À QUAND DANS LES ÉCOLES ?

Un livret «laïcité» doit être envoyé dans tous les établissements scolaires depuis le 20 octobre mais, si la version pdf a été donnée à la presse et envoyée par certaines inspections, peu d'écoles disposent à ce jour de ce document. Le livret entend rappeler les principes en vigueur et armer juridiquement les personnels en cas de besoin. Des éléments intéressants mais à débusquer dans les 31 pages. Des activités sont également proposées dans le cadre de la journée spéciale du 9 décembre consacrée à la laïcité.

CONCOURS PE

DES INSCRIPTIONS EN HAUSSE

Le nombre d'inscriptions aux concours externes 2016 de recrutement d'enseignants, de conseillers d'orientation et conseillers d'éducation, a progressé de 14% par rapport à 2015 avec 81140 inscrits, selon les chiffres du ministère. L'augmentation est encore plus nette dans les académies «habituellement moins attractives»: Reims (+34%), La Guyane (+26%) ou Créteil (+17%). À suivre car l'année dernière les candidats étaient aussi plus nombreux, mais au final le nombre des admissibles était presque équivalent au nombre de place disponibles.

SEGPA

NOUVELLE CIRCULAIRE ET DISCUSSIONS SUR LES INDEMNITÉS

La nouvelle circulaire définissant les enseignements adaptés et leur organisation au sein des SEGPA est parue le 29 octobre pour une mise en œuvre à la rentrée 2016. La SEGPA reste une structure à 4 divisions de la 6^e à la 3^e, avec une dotation horaire spécifique, comme le réclamait le SNUipp-FSU. Les principaux changements concernent l'orientation. En effet, le maintien dans le cycle n'est plus une condition d'orientation en SEGPA et celle-ci se fera par une pré-orientation à la fin du CM2 et une orientation en fin de 6^e. L'organisation spécifique de la structure prévoit à la fois, un enseignement au sein de la SEGPA, des séquences d'apprentissage avec les élèves des autres classes et la mise en œuvre de projets communs entre les classes de SEGPA et les classes de collège. Dans le cadre de projets définis et construits par les enseignants, les élèves qui ne relèvent pas de la SEGPA peuvent également bénéficier ponctuellement de l'appui des enseignants spécialisés. Le SNUipp appelle à la vigilance sur cette

organisation qui ne doit pas diluer les moyens de l'enseignement adapté au sein du collège.

Indemnités : à revoir

Côté indemnités, le ministère propose aux enseignants de SEGPA (mais aussi d'ULIS et d'EREA) la suppression du paiement des heures de coordination-synthèse (HCS) et, en compensation, l'attribution de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves (ISOE) versée à tous les professeurs du second degré. Mais, alors que le paiement d'une heure de coordination-synthèse par semaine cumule à 1481,37 € par an, le montant de l'ISOE n'est que de 1199,16 €. Au final, une baisse de salaire de 300 €, voire 500 pour ceux qui percevaient deux heures d'HCS par semaine, soit plus de 60 % des personnels concernés. De plus, aucune amélioration du régime indemnitaire n'est proposée pour les directeurs de SEGPA. Inacceptable pour le SNUipp-FSU, qui va maintenant faire des propositions pour qu'aucun enseignant ne soit perdant dans ces changements. ALEXIS BISSERKINE

Nouveaux programmes en maternelle : un nouvel élan pour le travail enseignant ?



Le SNUipp-FSU organise le 24 novembre prochain, au siège de la MGEN à Paris, un colloque national sur les enjeux des nouveaux programmes de maternelle. Des programmes de qualité, et qui suggèrent de nouvelles pratiques professionnelles, adaptées à l'âge des enfants, que ce soit pour l'apprentissage du langage, la compréhension du nombre, la place du jeu dans la classe ou encore leur développement sensoriel et moteur. Et de fait, ici ou là, en bénéficiant de conditions particulières, des équipes d'écoles développent de nouvelles formes de travail, positives pour la réussite des élèves et en adéquation avec l'esprit de ces programmes. Alors pourquoi ce qui est possible ici ne deviendrait-il

pas la norme ? Ces équipes viendront témoigner de leur expérience autour de Véronique Boiron, enseignante-chercheure, formatrice en ESPE et de Viviane Bouysse, Inspectrice générale de l'Éducation nationale spécialiste de la maternelle.

➤ [Inscription en ligne sur www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr)





ÉVALUATIONS C2, C3

ET LES ENSEIGNANTS DANS TOUT ÇA ?

Le nouveau livret pour les élèves des cycles 2 et 3 contiendra les évaluations périodiques et les bilans de fin de cycle. Les textes sur ces nouvelles modalités d'évaluation des élèves à la rentrée 2016 ont été soumis au CSE le 15 octobre dernier. Pour le SNUipp-FSU, il n'y a pour l'heure aucune visibilité sur la validité pédagogique de l'application en ligne qui servira à les mettre en œuvre, ni sur la confidentialité des données renseignées sur cette application. D'autre part personne ne peut encore mesurer la charge de travail supplémentaire que ces nouvelles modalités d'évaluation demanderont aux enseignants alors même qu'ils devront dans le même temps se saisir des nouveaux programmes. C'est pourquoi le syndicat a refusé de voter un projet comportant autant d'inconnues. Il demande que dès maintenant, ces livrets soient testés par les enseignants afin de les faire évoluer dans le bon sens plutôt qu'ils soient imposés d'en haut.

➤ Rubrique [Le métier/la pratique](#)

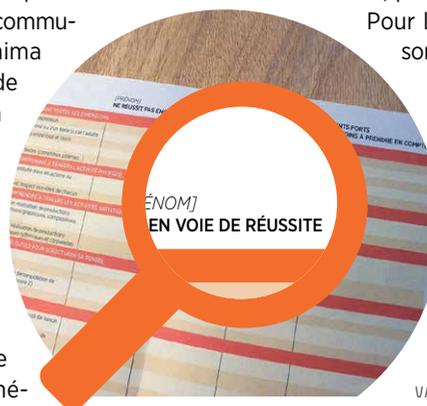
Évaluer en maternelle Un regard bienveillant

Dès 2015, des changements dans l'évaluation en maternelle entrent en vigueur, avec deux nouveaux outils pour le suivi des apprentissages et la communication autour des progrès des élèves. Pour chaque année du cycle, un carnet de suivi des apprentissages est mis en place, rendant compte des progrès de l'élève. Il s'agit d'un document papier, dont chaque équipe pédagogique décidera la forme. Ce carnet devra être régulièrement renseigné par l'enseignant de la classe et sera communiqué aux familles au moins deux fois par an. En cas de changement d'école en cours de scolarité maternelle, ce carnet suivra l'élève. À la fin du cycle, l'équipe pédagogique établit une synthèse des acquis scolaires, en renseignant un document national produit par le ministère. Ce bilan synthé-

tique reprend les cinq domaines des programmes sous forme de dix-huit items, ainsi qu'une rubrique « *apprendre ensemble et vivre ensemble* ». Pour chaque item, il sera indiqué si l'élève « *ne réussit pas encore* » s'il « *est en voie de réussite* » ou s'il « *réussit souvent* ». Les points de réussite (« *points forts* ») de l'élève, ainsi que ceux à améliorer (« *besoins à prendre en compte* »), seront également à renseigner. Ce bilan sera communiqué aux familles, puis transmis à l'école élémentaire.

Pour le SNUipp-FSU, ces nouveautés sont plutôt positives, dans la mesure où elles vont dans le sens d'une évaluation bienveillante. Le syndicat a obtenu que les enseignants et les inspecteurs soient destinataires d'un guide d'accompagnement de ce dispositif. Car même positive et bienveillante, l'évaluation ne doit pas être envahissante et chronophage.

VALÉRIE KOWNACKI



Amandine Berton-Schmitt, chargée de mission Education au Centre Hubertine-Auclert *

3 QUESTIONS À



« Présenter un monde équitable entre hommes et femmes »

Quels sont les résultats de

l'enquête sur l'égalité entre les sexes dans les manuels de lecture de CP ?

Quantitativement, ils sont toujours inégaux et 60% des personnages représentés sont masculins. Sur le plan qualitatif, les personnages féminins sont limités dans leurs activités alors que les masculins sont plus diversifiés. Quand il s'agit de personnages enfants, les filles jouent à l'intérieur, au calme tandis que les garçons occupent l'espace et font du sport pour 67%, y compris de la danse ! Pour les personnages adultes, les tâches de ménage et cuisine sont prises en charge à 70% par les femmes. Elles sont globalement invisibles dans la sphère professionnelle et sont minoritaires dans l'ensemble des catégories socio-professionnelles y compris l'enseignement (45%). Il

n'y a que 3% de femmes parmi les métiers scientifiques. Un point positif à noter : l'école est mixte et presque paritaire.

En quoi ces manuels reproduisent-ils les stéréotypes de notre société ?

Les manuels ne se plaquent pas forcément sur les évolutions de la société qui est plus sexiste sur la sphère privée que sur la sphère professionnelle. Et même si les hommes s'investissent dans la sphère privée, ils sont peu présents dans les manuels et souvent représentés comme incompetents. En ce qui concerne la sphère privée, les manuels scolaires devraient être des outils de transmission de savoirs et de valeurs. L'INSEE vient de montrer la faible implication des hommes. Si l'on veut transmettre une évolution de l'égalité, les manuels

devraient jouer ce rôle et ne pas perpétuer les représentations traditionnelles.

Des pistes pour des manuels plus égalitaires ?

Il y avait une opportunité cette année avec les changements de programmes et donc des manuels et nous proposons dix recommandations. Elles tiennent pour certaines du bon sens, présenter un monde équitable entre hommes et femmes, dans des activités et des sphères variées. Et de façon transversale, elles recommandent de diversifier les modèles familiaux et les caractéristiques physiques. Deux recommandations sont propres aux livres de lecture : favoriser une approche didactique en partant du féminin et en finir avec les exercices à faire avec LE maître ! PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE SOLUNTO

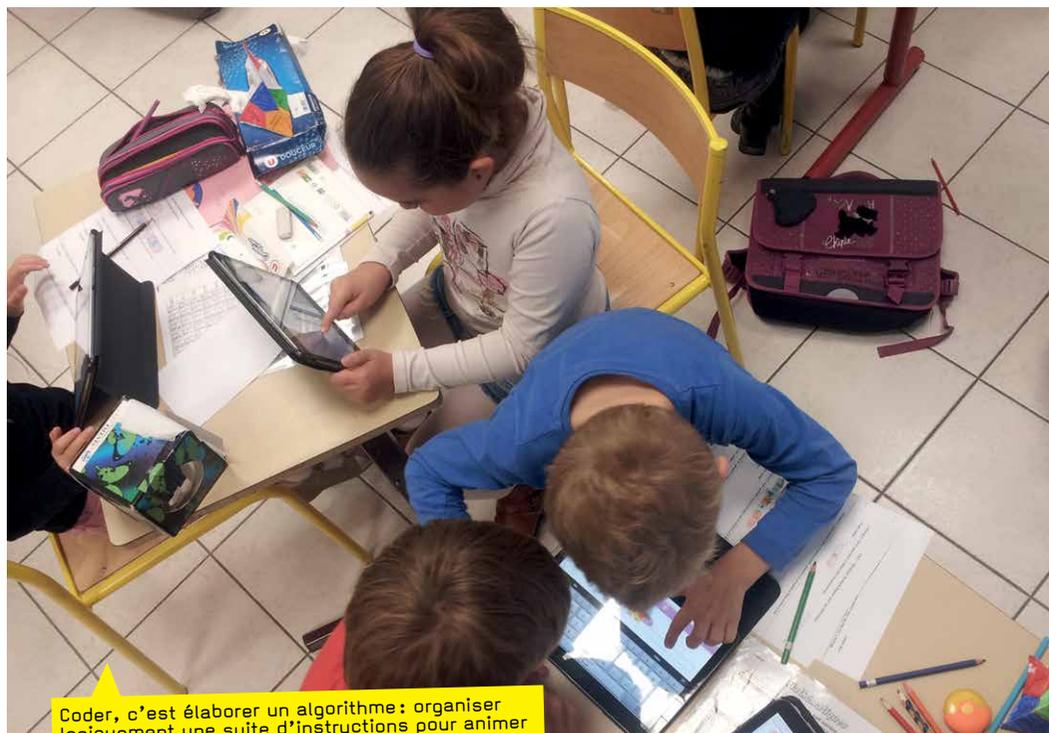
*centre-hubertine-auclert.fr

Coder n'est pas

Dans la classe de Pascal Buch à St-André-d'Embrun (05), les élèves de cycle 3 s'initient au codage et à la programmation d'objets connectés. Une façon de mieux connaître et maîtriser notre environnement numérique.

« **A**grandir un personnage, le réduire puis l'envoyer dans l'espace » une mission facile pour les CE2 de l'école de Saint-André d'Embrun dans les Hautes-Alpes. Munie d'une tablette, Jodie et Marylou en font la démonstration. « On assemble des petits carrés qui donnent des instructions, disent-elles, c'est comme un puzzle ». Les doigts glissent sur l'écran, installent un décor puis un personnage, assemblent ensuite des blocs-commande de couleurs différentes pour animer les personnages et construire les effets demandés. Les élèves codent sans presque le savoir, et programment leur tablette grâce à l'application Scratch Junior qu'ils ont découverte l'année dernière. Car si la nature est très présente dans cette petite école rurale qui fait face au massif des Écrins et surplombe la Durance, la culture numérique l'est aussi. L'an dernier toute la classe de Pascal Buch est allée présenter ses travaux aux rencontres de l'Orme à Marseille*. Les élèves du CE1 au CM2 y montraient comment ils pouvaient reconstituer l'algorithme d'un scénario « mystère » en n'en voyant que le résultat à l'écran.

Plus qu'un outil, un objet de travail
 Cette année les 18 CE2-CM1-CM2 de Pascal sont tous déjà initiés à la programmation. L'occasion d'aller plus loin et les CM sont déjà au travail pour cela mais avec papier et crayons. Aujourd'hui, ils doivent conceptualiser un montage qui utilisera à la fois le logiciel Scratch 2 (version plus élaborée de Scratch Junior) mais aussi une interface, « Makey Makey », permettant de transformer n'importe quel support ou objet en un périphérique de l'ordinateur. Tom et Swan mettent au point un dragon avec des touches



Coder, c'est élaborer un algorithme : organiser logiquement une suite d'instructions pour animer un dessin ou connecter un objet.

sur lesquelles on pourra appuyer pour entendre différents sons qu'ils auront enregistrés. Lucy, Clarisse et Mathilde envisagent un circuit qui deviendra musical quand une voiture roulera dessus. Pour l'instant rien d'impossible mais les élèves ont une fiche très précise à remplir : quels arrière-plans choisir, quels blocs de commande utiliser pour programmer l'interface, quelles fonctions affecter à chacune des touches de la Makey Makey ?

Dans cette utilisation du numérique à l'école, Pascal entend « démythifier les consoles de jeu et les autres objets connectés » auxquels les enfants ici comme ailleurs sont attachés voire « accros ». Dans le cadre de la séance d'aujourd'hui, le maître a d'ailleurs préparé un montage assez fascinant où des pots de verre remplis d'eau se transforment en clavier musical. L'occasion de donner des idées aux élèves pour leur projet mais surtout de comprendre comment le montage fonctionne. Circuit, connexions, conducteurs, rien de magique, rien qui ne s'explique par la logique et la réflexion. Il s'agit de porter un regard curieux et critique sur ce qui nous entoure et c'est fina-

lement une éducation citoyenne autant que numérique qui a lieu. Elle va de pair dans la classe avec la lecture de journaux d'actualité, le visionnage du journal TV junior d'Arte, la participation à la météo des écoles, ... Les apprentissages ne sont pas oubliés, les élèves s'expriment, argumentent, échangent, ils sont confrontés à des situations problèmes et doivent organiser informations et données. Et, chose importante pour l'enseignant, « ils doivent s'engager collectivement dans un projet et coopérer pour résoudre les difficultés ».

« Une éducation citoyenne autant que numérique. »

Alors bien sûr ce qui est possible ici ne l'est pas partout, l'école dispose d'une trentaine de tablettes et d'une quinzaine d'ordinateurs et Pascal a été animateur TICE pendant 10 ans. Cela aide. « Il faut en effet quelques compétences techniques, dit-il, mais avec de la formation continue, ce serait possible de se lancer ». Sa collègue de CP CE1 se met d'ailleurs cette année au codage avec Scratch Junior. Pascal, lui, prépare déjà les séances qu'il va conduire avec le petit robot que la classe vient d'acheter et rêve à une imprimante 3D pour l'an prochain. ALEXIS BISSERKINE

jouer

Sophie Pène, professeure en sciences de l'information à l'université Paris Descartes

3 QUESTIONS À



« *Comprendre que l'ordinateur est une machine et pas une fée* »

Pourquoi faudrait-il apprendre le code et la programmation ?

D'abord parce que former simplement aux usages, cela revient à traiter le web et les applications comme des outils dont on apprendrait à se servir sans pouvoir les conformer à notre main. Cela induit une utilisation passive de clients alors qu'on cherche à former des citoyens techniquement capables de créer les outils dont ils ont besoin.

Ensuite, parce que le web des origines qui devait être un système de communication contributif, ouvert et créatif au service du savoir est en train de se transformer en un énorme projet industriel. Il faut que les générations montantes puissent analyser son fonctionnement pour lui redonner son sens premier.

Enfin parce que le web ne peut se réduire ni à un outil, ni à un média. C'est une machine qu'on doit comprendre pour la piloter.

Et à l'école ?

Un enfant de 4 ans qui va commander un ordinateur en disant « *OK Google, je veux le train qui compte* » doit comprendre que l'ordinateur est une machine et pas une fée. Avec Scratch ou un fab lab*, on peut fabriquer un objet connecté à 6 ans mais ce n'est pas pour donner à l'enfant la toute puissance, c'est pour lui

donner des ouvertures sur ses capacités présentes et à venir : peut-être la technique, l'abstraction ou le pouvoir d'agir. Ce n'est pas former au code mais faire que, par le code, les élèves puissent accéder à la science, à l'action, à la fabrique.

Ce qui est intéressant aussi, c'est que le code ne peut s'enseigner que par le faire et pas de façon magistrale. Cela permet de retrouver une classe collaborative où on apprend des autres et où l'erreur n'est plus une faute mais un signe qui nous indique où chercher.

Cela pose des questions de matériel et de formation ?

Les professeurs sont déjà très créatifs. Mais leurs expérimentations, si elles peuvent inspirer, restent locales et contextuelles. Elles meurent si l'institution tente d'en faire des

bonnes pratiques. Alors bien sûr il faut de la formation mais les enseignants devraient élaborer eux-mêmes les réponses à leur besoin d'apprendre, localement et collectivement. On pourrait envisager des stages regroupant quelques enseignants sur un projet à qui on fournirait équipements et formateurs. Ce serait cher certainement mais ces enseignants pourraient ensuite former à leur tour leurs collègues.

*laboratoire de fabrication

SOPHIE PÈNE A ÉTÉ PROFESSEURE DE COLLÈGE AVANT DE DEVENIR ENSEIGNANTE-CHERCHEUSE À L'UNIVERSITÉ. MEMBRE DU CONSEIL NATIONAL DU NUMÉRIQUE, ELLE A PILOTÉ LE RAPPORT SUR « L'ÉDUCATION ET LE NUMÉRIQUE » BAPTISÉ « JULES FERRY 3.0. BÂTIR UNE ÉCOLE CRÉATIVE ET JUSTE DANS UN MONDE NUMÉRIQUE » PARU EN OCTOBRE 2014.

EN BREF

LOGICIEL LIBRE

SCRATCH JR ET SCRATCH 2

Scratch est un langage de programmation qui facilite la création d'histoires interactives, de dessins animés, de jeux, de compositions musicales. C'est un logiciel libre et gratuit conçu par le célèbre MIT (Massachusetts institute of technology) qui repose sur une approche ludique des algorithmes. Dans sa version junior (5-7 ans), on assemble des blocs-commande sous forme de pictogrammes, dans la version à partir de 8 ans, ces blocs sont des instructions écrites plus élaborées. Le site web est ouvert afin de partager ses projets et d'aider à la mise en œuvre du logiciel.

✚ <http://scratchfr.free.fr>

✚ www.scratchjr.org/



RENCONTRES NUMÉRIQUES

ORME 5.16

Organisées par le réseau Canopé et l'académie d'Aix-Marseille, les rencontres de l'Orme proposent chaque année des échanges entre les professionnels de l'éducation, ceux de l'information et les partenaires associatifs ou politiques. Les rencontres 2015 se sont penchées sur l'enseignement de la science informatique à l'École et notamment celui du code. Celles de 2016 auront lieu les 23 et 24 mars à Marseille et auront pour thème : « *Innover pour éduquer, éduquer dans un monde qui innove ?* »

✚ www.orme-multimedia.org/r2015/

30 ACTIVITÉS

POUR ENSEIGNER AVEC LES TABLETTES

Dans sa collection Agir, Canopé édite un ouvrage et un livre numérique pour répondre aux questions pédagogiques que pose l'utilisation des tablettes en classe. Conçu pour le cycle 3 et la 6^e, « *30 activités pour enseigner avec les tablettes* » propose des activités à conduire avec ces nouveaux outils numériques. L'ouvrage indique également « *comment exploiter leur potentiel afin de les mettre au service des apprentissages des élèves* » et « *où et comment trouver les applications les plus utiles pour la classe ?* »

70%

C'est la part de femmes parmi les enseignants de l'Union européenne, selon les chiffres d'Eurostat parus en octobre. Ce chiffre masque de fortes disparités selon le niveau d'enseignement : les femmes sont 95% en maternelle, 85% en élémentaire, 64% dans le secondaire et minoritaires dans le supérieur, à 41%.



CONCOURS POUR LES CLASSES

ABÉCÉDAIRE DU VIVRE ENSEMBLE

Créer un abécédaire du Vivre ensemble, c'est le thème du concours auquel sont invitées à participer les classes maternelles, élémentaires et spécialisées. Il est organisé par le SNUipp-FSU, en partenariat avec la Bnf, la ville de Paris,

les éditions Actes Sud junior et le Café pédagogique. Attention dernier délai pour les inscriptions le 30 novembre.

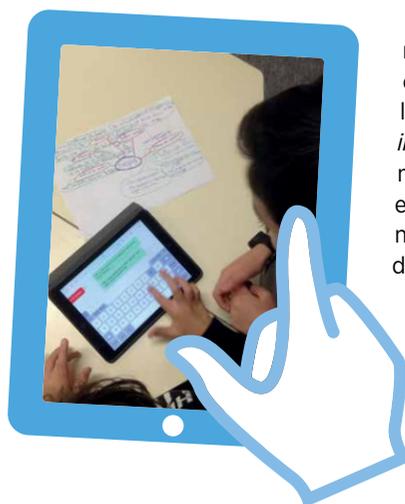
🔗 Rubrique [le syndicat/La vie du syndicat](#)

TABLETTES

OUI, MAIS POUR QUOI FAIRE ?

Legères, mobiles, moins coûteuses que les ordinateurs, les tablettes tactiles sont utilisées dans certaines classes. Pour quel objectif pédagogique ? C'est ce qu'a voulu savoir l'équipe du laboratoire EMA (Ecole, mutations, apprentissages) de l'université de Cergy Pontoise sous la direction de François Villemonteix, dans une étude d'un an, *Extate*, portant sur 8 écoles élémentaires dans autant de départements. Les chercheurs ont interrogé inspecteurs, enseignants volontaires et élèves sur l'intérêt de cet outil selon eux. Ces classes sont équipées de 8 à 15 tablettes. Les professeurs louent leur ergonomie, leur attractivité auprès des élèves et les utilisent pour trois grands types d'activités : des activités d'entraînement par le biais d'exercices, des activités de production grâce à leur aspect « *tout en un* » (photo, vidéo, texte), et enfin des activités, de recherche d'informations. Avec néanmoins des limites. Pas toujours facile d'imprimer, de « *conserver une trace* » de l'activité, de transférer les données, de « *circuler d'une application à l'autre* », sans affichage multiple. Enfin, l'étude se termine par six préconisations pour que les expériences

« *encore balbutiantes* » perdurent : « *la mise en réseau des participants* », l'accompagnement et la formation des enseignants, l'accompagnement aussi des élèves et le développement de « *situations favorisant les interactions* ». Le rapport insiste aussi sur la nécessaire « *qualité du matériel* », quand il existe dans les classes, car les chercheurs notent un faible équipement informatique des écoles françaises (6 TNI pour 1000 écoliers par exemple selon les chiffres du ministère). LAURENCE GAIFFE



AGEEM

COUP DE COMM'

Du 16 au 29 novembre, l'AGEEM (Association générale des enseignants des écoles et classes maternelles publiques) organise « *la quinzaine de l'école maternelle* ». Partout en France, il est proposé aux équipes pédagogiques de s'engager dans des actions de communication en direction des différents partenaires, dans le but de mieux faire connaître les pratiques et les contenus pédagogiques qui font la spécificité de l'école maternelle française, afin de mieux la défendre.

🔗 www.ageem.fr

COÉDUCATION

CONTRAT DE CONFIANCE

Parce que la nécessité de tisser des liens avec les parents d'élèves doit aller au-delà d'une information donnée aux familles sur les exigences et le travail de l'école, le Centre Alain Savary propose une démarche autour des « *entretiens individuels enseignant-parent(s)* ». Dans le cadre d'une réelle coéducation, les enseignants et les parents doivent apprendre à se faire mutuellement confiance. Différentes vidéos détaillent ce dispositif, outil permettant de construire cette confiance.

🔗 www.centre-alain-savary.ens-lyon.fr

NUMÉRATION

CONFÉRENCE DE CONSENSUS

Les 12 et 13 novembre à Paris, le Cnesco (conseil national d'évaluation du système scolaire) et l'IFE/ENS de Lyon organisent leur deuxième conférence de consensus mathématique sur le thème « *Nombres et opérations : premiers apprentissages à l'école primaire* ». Deux journées de questionnements sur le « *comment apprendre à compter et à calculer* » pour aboutir à des préconisations devant favoriser les apprentissages. Programme et inscriptions :

🔗 www.cnesco.fr

QUESTION RÉPONSE

Je suis PE au 6^e échelon depuis le 1^{er} février 2014. Serai-je promue cette année ?

Le temps de passage du 6^e au 7^e échelon des professeurs des écoles de classe normale est de 2 ans 6 mois au grand choix, 3 ans au choix et 3 ans 6 mois à l'ancienneté. Pour l'année scolaire 2015-2016, vous ne pouvez donc être promue qu'au grand choix au 1^{er} août 2016 mais parmi l'ensemble des promouvables au grand choix, 30 % seulement seront promus. Vous pouvez contacter les élus du SNUipp-FSU de votre département pour les informations utiles, notamment la date de la commission paritaire (CAPD) qui examinera les promotions et les barèmes employés.

CHANGER DE DÉPARTEMENT : LE CALENDRIER DES PERMUTATIONS

Le calendrier prévisionnel des permutés informatisés est désormais connu (sous réserve de confirmation lors de la publication de la note de service au BO du jeudi 12 novembre 2015). Calcul de son barème, statistiques, constitution de son dossier au titre du rapprochement de conjoint ou du handicap, vérification des éléments retenus par l'administration, communication des résultats... le SNUipp-FSU accompagne les enseignants à chaque étape de cette importante opération administrative. Il mettra à leur disposition à partir de mi-novembre, un e-dossier en ligne sur les sites de ses sections départementales. Dans tous les cas, les enseignants peuvent prendre contact avec les élus du personnel du SNUipp dans les départements.

Jeudi 12 novembre 2015	Publication de la note de service au BOEN
Lundi 16 novembre 2015	Ouverture de la plateforme <i>Info mobilité</i>
Jeudi 19 novembre 2015 à 12 heures (heure de la métropole)	Ouverture des inscriptions dans l'application S.I.A.M. dans les départements
Mardi 8 décembre 2015 à 12 heures (heure de la métropole)	Clôture des inscriptions dans l'application S.I.A.M. et fermeture de la plateforme « <i>Info mobilité</i> »
À partir du mercredi 9 décembre 2015	Dans les services départementaux : • envoi des confirmations de demande de changement de département dans la boîte I-Prof
Vendredi 18 décembre 2015 au plus tard	Retour des confirmations de demande de changement de département et des pièces justificatives dans les directions des services départementaux de l'éducation nationale
Jusqu'au 1^{er} février 2016	Date limite de réception par les services des demandes tardives pour rapprochement de conjoints ou des demandes de modifications de la situation familiale
Lundi 1^{er} février 2016 au plus tard	Contrôles et mises à jour des listes départementales de candidatures • Vérification des vœux et barèmes • Examen des demandes de bonification exceptionnelle au titre du handicap
Entre le mardi 2 février et le vendredi 5 février 2016	Ouverture de l'application S.I.A.M. aux enseignants pour la consultation des barèmes validés par le DASEN
Jeudi 11 février 2016	Transfert des fichiers départementaux au service informatique de l'administration centrale
Lundi 7 mars 2016	Diffusion individuelle des résultats

LU DANS LE BO

N° 36 DU 1^{ER} OCTOBRE 2015

- La 27^e semaine de la presse et des médias dans l'École
- Les procédures et le calendrier relatifs aux détachements de personnels de direction, enseignants des premier et second degrés, personnels d'éducation et d'orientation, du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger (hors réseaux AEFE, Mlf et Aflec) pour l'année scolaire 2016-2017

N° 37 DU 8 OCTOBRE 2015

- La première édition du concours « La Flamme de l'égalité » pour l'année scolaire 2015-2016
- La mise à disposition de la Polynésie française des personnels enseignants du 1^{er} degré spécialisés pour la rentrée d'août 2016
- Les échanges et les actions de formation à l'étranger pour l'année 2016-2017

N° 38 DU 15 OCTOBRE 2015

- L'édition 2016 des Journées de l'innovation pédagogique
- L'édition 2015-2016 du Trophée civisme et défense et du Prix armées-jeunesse
- Une modification pour le Concours national de la Résistance et de la Déportation

N° 39 DU 22 OCTOBRE 2015

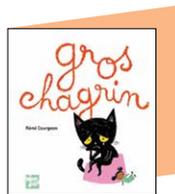
- La carte des langues vivantes étrangères et régionales

N° 40 DU 29 OCTOBRE 2015

- Les classes des sections d'enseignement général et professionnel adapté
- Une modification de la liste des établissements scolaires publics inscrits dans le programme Rep et Rep + à la rentrée scolaire 2015
- Le prix 2016 « Non au harcèlement »
- L'opération « Pièces jaunes » 2016
- Les actions de formation continue destinées aux enseignants en fonction dans les établissements d'enseignement français à l'étranger pour la session 2016

Lire ensemble pour vivre ensemble

Pour réfléchir à la complexité du réel, sans simplisme, pour s'enrichir de connaissances et s'ouvrir aux autres, pour dépasser l'inquiétude voire le malaise et le rejet face à ce qui est nouveau, inconnu, étrange, voire étranger... Ensemble vibrer, rêver, découvrir, partager des idées, des jeux, des espaces, des valeurs. Quelques ouvrages qui aident à mieux vivre avec les autres et à accepter les différences.

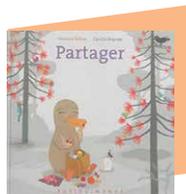


GROS CHAGRIN

de Rémi Gourgeon, Ed. Talents Hauts. Cycle 1

Avoir la peau noire quand son papa a la peau blanche : c'est un si

gros chagrin pour Noémie que son papa invente l'histoire de Boulou, la petite chatte noire qui veut changer de couleur. Sauf que devenue blanche, Boulou n'est reconnue par personne... Une histoire qui dit aux enfants que ce n'est pas facile de se découvrir différent quand on grandit, quelle que sa différence. Avec une histoire dans l'histoire, cet album aborde avec finesse cette question sensible de l'altérité.



PARTAGER

de Veronica Salinas, ill. Camilla Engman, Ed. Rue du Monde. Cycle 1

Pas facile de partager, surtout quand on a faim.

Et si c'est sympa de jouer avec les autres, quand il s'agit de son casse-croûte, le petit canard n'a plus d'amis. Par un joli clin d'œil, ce sont les fourmis qui, loin d'être les égoïstes de la fable, ramènent ce canard à des valeurs essentielles ! Ce partage, c'est une reconnaissance de l'autre, de ses besoins, de ses envies... Avec un graphisme tout sympa, dans une forêt qui est celle dans laquelle chacun avance, dans une solitude qui dépend, c'est sûr, des partages que l'on est prêt à faire.

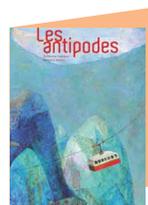


LES CINQ MALFOUTUS

de Béatrice Alemagna, Ed. Helium. Cycle 2

L'un est tout troué, l'autre plié en deux, le troisième toujours ensommeillé, le

quatrième marche à l'envers, le cinquième réunit toutes les bizarreries. Ils savent plutôt en rire. Quand arrive le Parfait, leur accueil est aussi chaleureux qu'honnête : « *on ne fait rien, on rate tout !* ». Mais si ce qui ressemble à des défauts était des qualités ? Cet album invite à changer de point de vue sur soi-même et sur les autres, à accepter les singularités, les différences. A l'image de leur maison brinquebalante, le bon et le moins bon font la saveur de chacun.



LES ANTIPODES

de Guillaume Guéraud, ill. Bertrand Dubois, Ed. Notari

Portraits d'enfants qui vivent aux quatre coins du monde. Tous différents, et si éloignés ! Visages,

existences, intérêts, goûts, caractères, sensibilités : tout les sépare et a priori, ils ne se rencontreront jamais. Et pourtant le livre, c'est magique, permet d'imaginer des rencontres, de créer des engins capables de les emmener à la découverte d'un univers poétique. Les obstacles de la réalité et les différences n'empêchent pas de se connaître et de s'aimer. Une utopie poétique, portée par les illustrations pour s'ouvrir à d'autres horizons et se sentir relié à tous les humains.



LE COUP DE CŒUR

MALALA, POUR LE DROIT DES FILLES À L'ÉDUCATION,

de Raphaëlle Frier, ill. d'Aurélia Fronty, Ed. Rue du Monde. Cycle 3



Fille d'un instituteur, à onze ans l'écolière pakistanaise tient un blog pour dénoncer les violences des talibans. Reconnue comme une héroïne

dans son pays, Malala est victime d'une tentative d'assassinat et échappe de peu à la mort. À peine rétablie, elle reprend son combat pour le droit des filles à l'éducation. Lauréate du prix Nobel de la paix, elle dédie son prix « à tous les enfants sans voix qui ont besoin d'être entendus. » Les couleurs vives et le graphisme joyeux d'Aurélia Fronty apportent une touche d'enfance universelle à ce portrait plein d'espoir.



LES AUTRES

d'Oriane Lallemand, ill. Servane Havette, Ed. du Jasmin. Tous cycles

Les autres : ce sont ceux qui ont une couleur de

peau différente, des âges, des langues, des cultures différentes... Un texte tout simple et très beau pour parler aux enfants de la diversité, de la richesse et de l'importance de cette diversité. « *Tous différents et tous pareils. Car nous sommes tous faits de chair et de sang.* » Les illustrations très réalistes sont fraîches, colorées, avec des effets de matière, des peintures à la manière d'instantanés pris sur le vif. Un très joli album contre le racisme, plein de valeurs et de douceur.



MAUVE

de Marie Desplechin, Ed. L'école des loisirs. Cycle 3

Dans la vie de Verte et Pome arrivent des méchants. Et les méchants, ça détruit le bonheur...

En mettant en scène le harcèlement dont sont victimes les deux petites sorcières, l'auteur parle de l'exclusion, de l'intolérance, des maux auxquels sont soumis 10 % des enfants selon les chiffres officiels. Ce petit roman, primé en 2014, donne l'occasion de parler avec ses élèves des relations qu'ils entretiennent entre eux. Parce qu'on peut et on doit travailler sur ces questions avec intelligence.

LE CLIMAT CONNAÎT DES HAUTS ET DÉBATS



Les deux classes vont travailler toute l'année sur l'environnement.

«**E**st-on sûr que la Terre se réchauffe ? » Le débat bat son plein en ce mois d'octobre à l'approche de la conférence internationale COP 21 qui débutera à Paris le 30 novembre. Nous ne sommes pas sur un plateau télé, mais dans l'école du petit village de Saint-Paul sur Yenne, en Savoie. Ici la nature est partout, mais la préserver reste un travail d'éducation. Les deux maîtresses, Cécile et Évelyne, se sont emparées de l'invitation du réseau *École et nature* à organiser des débats dans les classes sur le climat pour monter un projet interdisciplinaire à l'année. En GS-CP-CE1, la littérature a lancé le questionnement avec « *L'ours qui avait une épée* ». En CE2-CM1-CM2, tout est parti des séances de géographie et du rituel de la phrase du jour à corriger : « *au pôle sud, la banquise a atteint sa taille minimale* ». À partir de ces lanceurs, chaque classe a commencé à débattre avec les outils proposés par le site « *On les a trouvés très pertinents mais ce n'était pas gagné* », se félicitent les enseignantes qui utilisent les fiches de questions, les liens vidéos ou les différents modes de débat.

Sentir l'impact sur le terrain

Au départ, les enfants se précipitaient sur le bâton de parole, au bout de quelques semaines cet usage s'est régulé, ils apprennent à s'écouter, ne pas se répéter. « *On doit encore progresser dans l'argumentation : je ne suis pas d'accord car...* » De même, s'ils entendaient parler du réchauffement climatique autour d'eux, « *pour certains cela correspondait au réchauffement du sol quand on creuse* ». Les professeurs essaient de lier les enjeux et les actes : limiter les déchets, ne plus utiliser de gobelets jetables aux anniversaires, moins venir en voiture. « *À travers les enfants, on touche aussi les parents* ». Le réseau *École et nature* les a rapprochées d'une association, la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature qui a dépêché un animateur pour les aider. En fin d'année, deux sorties vont parachever le projet « *pour qu'ils sentent sur le terrain l'impact du réchauffement climatique* ». Une autour de la rivière à proximité de l'école et du traitement des eaux usées, une autre en forêt pour travailler l'importance des végétaux dans le cycle de la vie. « *Nous qui ne sommes pas de formation scientifique, ce projet en équipe nous permet d'enrichir nos pratiques* », concluent les enseignantes.

LAURENCE GAIFFE *Les outils sur reseaucoleetnature.org*

EN BREF

P'TIT LIBÉ

IL A TOUT D'UN GRAND

Pour expliquer l'actualité aux enfants, Libération lance « *Le p'tit libé* », un journal en ligne qui se propose de « *décrypter les grands sujets de société pour les petits citoyens* ».



LE P'TIT LIBÉ

Le premier numéro est consacré à la crise des migrants. On y découvre le témoignage de Suryana, une petite Syrienne, et les explications illustrées de la rédaction sur qui sont les migrants, d'où ils viennent, où ils vont, pourquoi ils ne peuvent aller où ils veulent et ce qui se passe à Calais. Un quizz complète le dossier.

www.liberation.fr/apps/ptit-libe

EEDD

T'AIMES-TU ÇA LES PATATES ?

« *J'aime les patates* » voilà un jeu drôle et éducatif pour se frotter à l'économie sociale et à l'éducation à la citoyenneté, tout cela à base d'un univers rempli de patates, de dessins et d'humour québécois. Une proposition originale de l'Office national du film du Québec disponible sur tablette ou ordinateur. En aidant Chips à sauver Patatoland, les élèves de cycle 3 peuvent acquérir des connaissances sur l'innovation sociale et l'économie durable. Un guide pédagogique est accessible en ligne.

<http://jaiimelespatates.onf.ca/>

FRANCOPHONIE

10 MOTS POUR STIMULER LA CRÉATIVITÉ

« *Chafouin* » et « *fada* » pour la France, « *poudrerie* » et « *dépanneur* » pour le Québec, Haïti et son « *tap-tap* », au Congo le « *champagné* » sans oublier que quand il « *drache* » en Belgique, on n'est pas bien « *vigousse* » en Suisse. Pour sa 14^e édition « *Dis-moi dix mots* » cette opération de sensibilisation à la langue française et à la francophonie aura pour thème « *la richesse des régionalismes francophones* ». Les classes sont invitées à se saisir de ces mots pour des activités littéraires et artistiques et un concours des imagiers est proposé aux cycles 2 et 3. Renseignements ressources et inscriptions sur www.dismoidixmots.culture.fr

CHRISTIANA FIGUERES
SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE
DE LA CCNUCC

« Je suis confiante dans le fait que ces contributions ne sont pas le dernier mot de ce que les pays sont prêts à accomplir. Le trajet vers un futur climatique sûr est en cours et l'accord qui doit être scellé à Paris peut confirmer et cristalliser cette transition. »

PIERRE RABHI
AGRICULTEUR, ÉCRIVAIN

« C'est de la poudre aux yeux car même si les politiciens le voulaient vraiment, on ne peut pas modifier comme cela du jour au lendemain l'ordre actuel du monde dominé par la finance. »

NICOLAS HULOT
ENVOYÉ SPÉCIAL POUR LA
PROTECTION DE LA PLANÈTE

« On ne va pas dire que Paris c'est la conférence de la dernière chance comme Copenhague mais enfin il y a un moment où l'urgence ça ne signifie plus rien, les gens aux Philippines, au Bangladesh au Burkina Faso sont déjà dans l'urgence. Il faut avoir conscience que ce n'est pas un petit sujet environnemental, c'est un sujet qui conditionne tous les enjeux de solidarité. »

FSU

« La faiblesse des engagements pris, les atermoiements de la transition énergétique dans notre propre pays imposent une mobilisation de la société civile pour contraindre les gouvernements à prendre des mesures significatives. Cette mobilisation s'organise au sein de la coalition Climat 21 dont la FSU est membre. »

COP 21: des États encore trop frileux

En l'état actuel des engagements des parties prenantes, la Cop 21 qui se déroule à Paris du 30 novembre au 11 décembre pourrait ne pas tenir ses promesses et l'objectif de limiter à 2°C la hausse de la température à la fin du siècle ne pas être atteint.

À moins d'un revirement les objectifs de la Cop 21 qui se déroule à Paris à partir du 30 novembre, ne seront pas tenus. L'objectif affiché par les 195 pays et l'Union européenne, membres la CCNUCC (Conférence des nations unies sur le changement climatique), est de parvenir à un accord contraignant limitant à 2°C la hausse de la température à l'échelle planétaire en 2100, comparée à l'ère pré industrielle. Le chiffre a été adopté il y a six ans sur la base d'études du Groupe international d'experts du climat (Giec), estimant qu'au-delà de ce seuil la planète connaîtrait des changements irréversibles: montée des eaux, événements climatiques extrêmes, migration de la faune et de la flore, déplacement de populations, risques de guerre...

L'ONU a fait les comptes et les a publiés le 30 octobre. Au vu des engagements pris par 146 pays couvrant 86% des émissions de gaz à effet de serre, la hausse serait dans le meilleur des cas de 2,7°C. Si l'on en croit les ONG, elle pourrait plutôt être de l'ordre de 3°C, voire de 4°C pour les plus pessimistes. Depuis, 9 autres pays ont présenté leur contribution, mais il y a peu de chance pour que les chiffres s'améliorent.

Vers la création d'une taxe carbone

Alors que chacun s'accorde sur l'urgence, pourquoi subsiste-t-il des réticences? Il y a les mauvais élèves, les pays qui n'ont guère intérêt à voir émerger une économie décarbonée. La plupart des pays pétroliers n'ont pas fait connaître leur contribution. Il y a ceux qui se font tirer l'oreille, des pays riches qui ne se montrent pas très ambitieux (Australie, Japon, Turquie, Canada, Russie par exemple) et qui prévoient encore de construire des centrales à charbon,

d'exploiter des gaz ou des pétroles de schiste... Européens et américains, d'après l'étude de l'ONU, pourraient beaucoup mieux faire et en tout cas, commencent à se faire doubler par les pays émergents, Brésil, Inde et même la Chine



Énergies fossiles ou énergies décarbonées, à l'occasion de la Cop 21 les États semblent encore hésiter à franchir le pas

qui semble mettre les bouchées doubles. Ce qui est édifiant, c'est que dans l'état actuel, le projet d'accord ne mentionne pas une seule fois le mot «*énergie*» alors que l'enjeu de cette conférence internationale est bien de redéfinir le modèle énergétique mondial. Les énergies fossiles constituent la première source d'émission de GES, les énergies renouvelables représentent l'alternative la plus crédible, la planète peut-elle se satisfaire de demi-mesures? Une autre question est sur la table, celle des financements, notamment pour aider les pays en développement. Mais pour les accompagner il faut des fonds publics, des collaborations internationales, des investissements. Le montant de la note est connu, 100 milliards de dollars (90 milliards d'euros) par an d'ici 2020 et pourrait être en partie financé par l'introduction d'une taxe carbone. Là encore, la Cop 21 est attendue au tournant. PIERRE MAGNETTO

EN BREF

DÉFENSEUR DES DROITS

LUTTER CONTRE LE RACISME

«Égalité contre racisme», c'est un site internet qui a été lancé en septembre par le Défenseur des droits et 42 partenaires du monde associatif, social et économique. Le site est organisé autour de trois thématiques engageant à l'action: «je veux agir», «je veux témoigner», «je veux me défendre». Et pour le Défenseur des droits, il s'agit «d'organiser une réplique qui réponde à toutes les manifestations du racisme, qu'il s'agisse des actes, des propos, des violences ou des discriminations.»

www.egalitecontreracisme.fr

HANDICAP

EXIL FORCÉ

«Pas assez de solutions d'accompagnement pour toutes les personnes handicapées en France et un exil forcé en Belgique». Selon l'Udapei qui lance une campagne d'opinion et une pétition sur ce thème, 6500 personnes en situation de handicap seraient aujourd'hui «exilées» en Belgique et plus de 47 000 n'auraient aucune solution d'accueil en France. La fédération d'associations représentant les personnes handicapées mentales et leurs familles parle de «bannis de la République» et demande que l'État mette fin à cette situation en réorientant le budget de la Sécurité sociale.

RYTHMES

UN RESTE À CHARGE POUR LES COMMUNES

52,7 euros par élève pour les communes bénéficiant de la majoration dans le cadre du fonds d'amorçage, 40 euros de plus pour les autres. C'était en 2014 le coût de la réforme des rythmes restant à la charge des communes. La Cour des comptes confirme ainsi les estimations de la Cnaf et de l'Association des maires de France: 30 à 50 % du coût total des dispositifs d'accueil sont à la charge des communes. L'étude précise que «l'impact de la réforme porte sur plusieurs catégories de dépenses» au-delà des seules dépenses de personnel d'animation: prestations de services, chauffage et éclairage des bâtiments, matériel pédagogique. Les départements sont aussi concernés avec une augmentation de leur budget transport.

Paula Garnier, participante à l'université d'automne 2015



PORTRAIT

L'université d'automne du SNUipp a fermé ses portes depuis la veille mais Paula, assise à la terrasse ensoleillée qui donne sur les salles de

conférences, pianote encore sur son ordinateur. Paula Garnier, enseignante de CM1 à l'école La justice de Cergy, classée en éducation prioritaire, a en effet décidé de retarder son départ. «Pour prendre le temps de l'appropriation, parce que c'est quand même dense» dit-elle. D'autant qu'elle s'était organisée, s'arrangeant avec une collègue pour assister chacune à des conférences différentes et les enregistrer.

«Comme ça, on fait deux universités en une!» sourit-elle. Si elle vient ici, c'est pour «profiter de l'expertise des chercheurs, pour avancer dans ma réflexion sur notre rôle, notre implication dans l'éducation des enfants» et pour se retrouver avec d'autres qui, comme elle, essayent de trouver

des réponses à des questions professionnelles. C'est d'ailleurs ce qui guide ses choix dans le programme proposé. Comme aller écouter Benoît Falaize, pour se faire une idée plus précise de ce qu'on peut faire de l'enseignement de l'histoire dans sa classe.

«J'ai trouvé non pas des réponses toutes faites, mais des pistes de réflexion pour aborder des sujets très importants avec mes élèves.» Et puis Paula est maître d'accueil temporaire pour les étudiants en ESPE et envisage de passer le CAFIPEMF. «Pour moi, l'université d'automne est aussi l'occasion de mettre en mots des choses que j'observe

quand ils prennent la classe, souligne-t-elle. La possibilité de trouver des formulations, des comparaisons qui sont parlantes pour nous et peuvent l'être pour eux.» Elle retourne à son clavier, précisant qu'elle a déjà bloqué le premier week end des vacances d'automne 2016.

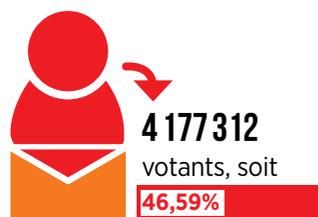
FRANCIS BARBE

ENSEIGNANTE ET MAÎTRESSE D'ACCUEIL TEMPORAIRE DANS UNE ÉCOLE DU VAL D'OISE. ELLE LIVRE LES RAISONS POUR LESQUELLES ELLE VIENT À L'UNIVERSITÉ D'AUTOMNE DU SNUIPP.

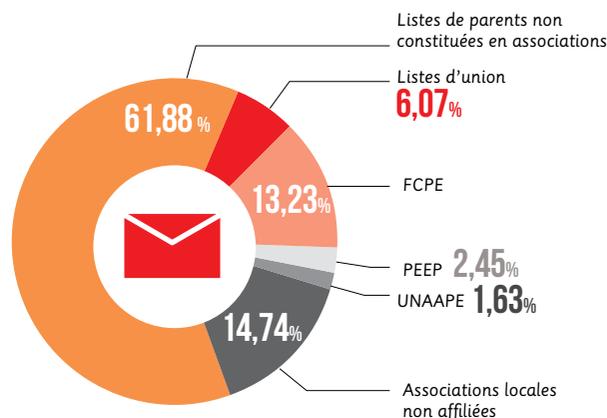
ÉLECTIONS DE PARENTS : LES RÉSULTATS

Le 13 octobre dernier, la rue de Grenelle communiquait les résultats - provisoires - des élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'écoles qui se sont déroulées les 9 et 10 octobre.

TAUX DE PARTICIPATION (PROVISOIRE)



RÉPARTITION DES SUFFRAGES (PROVISOIRE)



Source: communiqué de presse MEN

L'école, une priorité pour les parents immigrés

Pour toute famille étrangère installée en France, l'école joue un rôle primordial et fait souvent même partie du projet d'immigration. C'est ce que montre une étude qualitative approfondie réalisée par l'Union nationale des associations familiales (UNAF) auprès de parents primo-arrivants, pour mieux comprendre leurs relations avec l'école et le suivi de la scolarité de leurs enfants. Quels que soient leur profil, leur histoire personnelle et les raisons – heureuses ou tragiques – qui les ont conduits jusqu'en France, les personnes interrogées jugent l'école comme une priorité. « *Y inscrire leurs enfants est souvent leur premier acte social, parfois même avant le logement.* » relèvent les auteurs de l'enquête, ajoutant que « *pour ceux qui peinent à apprendre le français, l'une des principales motivations*

pour s'accrocher reste de pouvoir superviser la scolarité de leurs enfants. » Car bien avant leur arrivée, les personnes interrogées voient dans l'école française l'espoir d'une vie plus heureuse pour leurs enfants, « *un espoir qui justifie leur sacrifice, leur donne l'envie et le courage pour surmonter les obstacles* » soulignent les rédacteurs.

Un rapport à l'école différencié

Le rapport à l'école qu'entretiennent ces parents immigrés est d'abord fonction de l'âge des enfants, plus personnalisé et plus étroit quand ceux-ci sont à la maternelle et en primaire. Il est en revanche plus éloigné quand ils sont en collège et en lycée du fait notamment de l'arrivée à un âge plus mûr et à une plus grande autonomie. Certains

parents vivent par ailleurs la scolarité de leur enfant « *comme un tremplin d'insertion pour eux-mêmes* ». Ils participent activement à la vie de l'école ce qui leur permet de nouer des relations avec les autres familles, même s'ils maîtrisent mal le français. Pour d'autres au contraire, « *l'école est vue comme un lieu inaccessible, peu accueillant, et ils en souffrent* » constate l'étude. Une école qui semble quoi qu'il en soit le lieu idéal pour s'intégrer. Le dispositif « *Ouvrir l'école aux parents* » est à ce titre perçu comme particulièrement intéressant mais mériterait d'être sensiblement développé. Il ne se déploie aujourd'hui que dans 18 % des établissements en éducation prioritaire, moins d'un pour mille du total des établissements de l'enseignement public. FRANCIS BARBE

Laurent Mucchielli, directeur de recherche au CNRS (Laboratoire Méditerranéen de Sociologie)

3 QUESTIONS À



« 2005 : un phénomène d'identification collective dans les banlieues »

10 ans après, les émeutes de 2005 apparaissent comme un événement marquant de l'histoire contemporaine de notre République. Pourquoi ?

D'abord en raison de l'ampleur des événements. Des émeutes survenaient dans les quartiers pauvres depuis les années 1970 mais toujours de façon locale. A la suite de la mort d'un habitant en relation avec une opération de police, un quartier se soulevait durant 2 ou 3 jours. En 2005, pour la première fois, il s'est produit un phénomène d'identification collective et l'émeute de Clichy-sous-Bois s'est généralisée à tout le pays. Ensuite

parce que le gouvernement décréta l'état d'urgence, procédure exceptionnelle découlant d'une loi datant de 1955 et du contexte de la Guerre d'Algérie. Le drame est que cet événement n'a pas été compris à l'époque pour ce qu'il était : un mouvement de colère témoignant de l'isolement croissant à la fois social, économique et politique d'une partie de nos concitoyens.

De telles émeutes pourraient-elles se reproduire aujourd'hui ?

Sans doute. Mais il faudrait pour cela retrouver les mêmes ingrédients. C'est le cas pour le contexte économique désastreux. Mais le gouvernement actuel ne se livrera

heureusement pas aux provocations de Nicolas Sarkozy qui voulait à l'époque « *nettoyer au karcher* » les banlieues et qui s'empressa de dire que les émeutiers n'étaient que des délinquants notoires qui « *prenaient en otage leurs quartiers* », ce qui était faux. Enfin, on peut espérer que les policiers ne referont pas les mêmes erreurs telles que ne pas porter secours à des jeunes en danger de mort ou encore tirer une grenade lacrymogène devant l'entrée d'une salle de prière ou d'une mosquée.

Quel rôle l'école peut-elle jouer dans ces territoires fragilisés ?

L'école et les enseignants sont pris

dans une contradiction structurelle majeure. D'un côté le système proclame l'égalité de tous et suscite l'espoir dans les familles de milieux populaires. D'un autre côté, ce système est une machine à sélectionner et à trier des enfants et des adolescents totalement inégaux entre eux. Le résultat est que, malgré de belles réussites, l'école reste un reproducteur des inégalités qui génère de nombreux échecs et de puissants sentiments de frustration. Sortir de cette contradiction supposerait que l'on s'efforce d'égalitariser les enfants entre eux dès la maternelle, en donnant plus à ceux qui en ont le plus besoin.

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE MIQUEL

AGENDA

JUSQU'AU 30 MARS 2016 À PARIS (75)

CLIMAT, L'EXPO À 360°

À l'occasion de la tenue de la COP21, la Cité des sciences et de l'industrie présente une nouvelle exposition, ludique et pédagogique. Elle vise à informer et sensibiliser la population aux enjeux liés aux changements climatiques. Mêlant enquête scientifique et création artistique, elle propose une approche documentaire, afin d'offrir des points de repère aux visiteurs. Outre la participation de nombreux scientifiques et personnalités de la société civile aux débats en cours, elle présente les dernières actualités et flux de données sur les questions géopolitiques, économiques, énergétiques, environnementales, technologiques et scientifiques liées au changement climatique.

🔗 <http://www.cite-sciences.fr/fr/au-programme/expos-temporaires/climat-lexpo-a-360-degrees>

DU 19 AU 22 NOVEMBRE À PARIS (75)

SALON EUROPÉEN DE L'ÉDUCATION

Le Salon européen de l'éducation est un grand rendez-vous annuel qui permet de mettre en relation les acteurs de l'éducation (enseignants, formateurs, conseillers d'orientation, personnels d'administration et de direction, élus du personnel...) et l'ensemble des usagers du système éducatif (élèves, étudiants, parents...). Pendant 4 jours, de nombreux ateliers, animations thématiques et conférences sont proposés sur le thème de l'orientation. Cette année, le thème à l'honneur est «*Formations et métiers pour une planète durable*» en lien avec la COP 21.

🔗 www.salon-education.org

DU 2 AU 7 DÉCEMBRE À MONTREUIL (93)

POUR DE VRAI, POUR DE « FAUX »

La 31^e édition du Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil invite à la découverte de la richesse et la diversité de la littérature jeunesse. Les visiteurs seront conviés à passer de l'autre côté du miroir, en questionnant le rapport qu'entretiennent réalité et fiction. Une thématique mise à l'honneur dans la programmation des quatre nouvelles scènes du Salon et l'exposition Wonderland, la logique du rêve. En quoi la fiction éclaire-t-elle la réalité? De quelle manière l'auteur ou l'artiste déforme-t-il la réalité pour créer? Comment les jeunes lecteurs perçoivent-ils les subtilités entre fiction et réalité? Autant de pistes de réflexion à prolonger au Salon.

🔗 <http://slpj.fr/theme-31e-edition/>

CINÉMA

CRAZY AMY

Judd Apatow, pour son cinquième long métrage, en salles le 18 novembre, confie le premier rôle et l'écriture du scénario à l'étoile montante du stand-up télévisé américain, Amy Schumer. New-Yorkaise de 34 ans, elle a construit un personnage d'hyperactive mal élevée qui devait plaire à Judd Apatow: goût de la trivialité, blagues régressives, atteinte joyeuse au puritanisme traditionnel dans le



langage et le comportement. Et toujours, en même temps, le trauma du divorce des parents, qu'elle partage avec Apatow, et une sentimentalité surprenante et finalement sympathique. C'est la première fois qu'une femme est au premier plan d'un film de ce cinéaste. Une journaliste célibataire, déchaînée, collectionneuse d'amants, fait la rencontre fatale: un gentil garçon sincère, maladroit, dont elle tombe amoureuse à son corps défendant. *Trainwreck*, le titre américain, désigne un accident de train, une catastrophe. Et donc le personnage d'Amy. Bill Hader est le gentil garçon et Tilda Swinton, méconnaissable, une

patronne de presse terrible. Présents aussi le basketteur LeBron James, la joueuse de tennis Chris Evert et le centenaire Norman Loyd, acteur chez Hitchcock et Chaplin. Le film a été très bien accueilli aux États-Unis, même si une fusillade meurtrière en juillet dans une salle qui le projetait en Louisiane a assombri cette sortie. Tourné, ce qui devient rare, en pellicule 35 mm, *Crazy Amy* est surtout la découverte d'une extraordinaire comédienne comique, digne héritière de la *screwball comedy*, la comédie loufoque ultra bavarde des années trente et quarante. C'est la puissance de cette famille du cinéma américain: se renouveler en étant fidèle à ses sources et en restant, quoi qu'on en dise, une véritable force de subversion. RENÉ MARX

🔗 Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur lavedesfilms.com

MUSIQUE

UN PETIT SUPPLÉMENT D'ÂME

Après «*The world begins today*», deuxième album remarqué, avec Tigran Hamasyan au piano, Jeff Ballard à la batterie et Sam Minaie à la contrebasse, le multi-instrumentiste Olivier Bogé sort un nouvel opus très sensible. Le titre de l'album «*Expanded places*» porte toute la richesse et la multiplicité d'un artiste qui revendique une interprétation plurielle. D'abord pianiste de conservatoire, Olivier Bogé a commencé ensuite des études de saxophone. Pas question de choisir, mais plutôt d'élargir les terrains d'exploration musicale. L'esprit mélodique se nourrit de littérature, de poésie et de cinéma. Les neuf variations de l'album portées par Olivier Bogé au piano, saxophone, fender rhodes, voix et guitare nous donnent comme un petit supplément d'âme.

Le saxophoniste italien Francesco Bearzatti et son Tinissima 4tet mettent en musique la biographie du chanteur, guitariste de country américain Woody Guthrie. Celui qui avait inscrit dès 1941 sur sa guitare «*This machine kills fascists*» s'était très tôt engagé dans l'action politique. Bearzatti signe toutes les compositions hormis la dernière «*This Land is your land*» (Guthrie) qui résonne aujourd'hui encore de manière singulière et forte pour nous tous. LAURE GANDEBEUF



OLIVIER BOGÉ
«*EXPANDED PLACES*» NAÏVE
EN CONCERT LES 8 ET 9 DÉCEMBRE
AU SUNSIDE À PARIS

FRANCESCO BEARZATTI TINISSIMA
4TET «*THIS MACHINE KILLS FASCISTS*» CAM JAZZ HARMONIA MUNDI

Didier Daeninckx, écrivain

« L'école des colonies entre discriminations et mouvements d'émancipation »

Vous avez à plusieurs reprises travaillé sur l'époque de la colonisation. Dans votre dernier ouvrage pourquoi avoir choisi le thème de l'école ?*

Le projet est né de ma rencontre avec l'éditeur Lionel Hoëbeke. Il possède un grand nombre de manuels scolaires qui concernent la colonisation. Personnellement j'ai beaucoup travaillé avec des photographes, des illustrateurs et cette période m'intéresse. Il m'a montré tous ces documents et m'a dit « est-ce que tu te sens d'écrire un texte ? » puis nous avons fait une sélection et les choses sont allées de soi. C'est vraiment le fait d'avoir tout à coup un corpus d'images à ma disposition, datant de la fin du XIX^e siècle aux années 50, qui m'a décidé.

Y a-t-il une image qui vous a particulièrement marqué ?

Oui, celle où l'instituteur demande à Eric et à Ali de manger un bonbon. Eric mange son bonbon tandis qu'Ali se jette sur le tableau noir, sur les livres, pour essayer de les manger, sans toucher à son bonbon et la conclusion de cette saynète, tirée d'un manuel scolaire, c'est « Ali est un âne ». C'est une violence dévastatrice qui détruit l'image de l'enfant à ses propres yeux. C'est une chose que j'ai retrouvée en Nouvelle-Calédonie lors d'une rencontre avec des ados, les deux-tiers d'entre eux n'arrivaient pas à me regarder, ils tournaient la tête. C'était fortement troublant de dialoguer avec des gens qui se sentaient tellement dévalorisés qu'ils n'arrivaient pas à ouvrir leur visage à l'autre.

Quelle a été votre démarche littéraire ?

J'ai eu l'idée de mettre en scène cinq instituteurs tout juste sortis de l'École normale d'Aix-en-Provence et qui se retrouvent nommés en Kabylie pour le personnage principal, au Congo, à Madagascar, au Tonkin et en Nouvelle-Calédonie. Et ils vont correspondre et témoigner de la manière dont la réalité du système éducatif colonial entre en collision avec leurs convictions d'instituteurs de la République.

Pourquoi cette désillusion ?

Il y a quelque chose qu'on retrouve dans toute une série de textes officiels. Le rôle de l'école dans les colonies, c'est de faire des élèves de bons serviteurs, de bons obéissants, de bons tirailleurs sénégalais, des boys, des agriculteurs. « Je ne dis pas qu'instruire les indigènes est inutile. Non, je me borne à en mesurer les limites. Le

devoir d'enseigner s'adosse à nos intérêts économiques, administratifs, militaires et même politiques »

explique au jeune instituteur de Kabylie l'administrateur communal. Ce sont des orientations que l'on retrouve dans tous les manuels, dans les textes officiels, dans les directives d'enseignement. On dispense un enseignement contingenté à la langue française avec une mise à l'écart des histoires maternelles des pays de l'empire. Les colonies sont régies selon le code de l'indigénat qui attribue un statut administratif, politique, judiciaire discriminant aux autochtones. L'enseignement n'est pas disjoint de la réalité de cette gouvernance.

Cela n'empêche pas vos personnages de prendre conscience de ces enjeux. S'agit-il de faits avérés ?

Je me suis intéressé à la période 45-49 qui correspond à la montée des mouvements indépendantistes, avec le massacre de Sétif, la révolte à Madagascar, la guerre en Indochine. Il y a eu une montée des volontés d'émancipation des peuples autochtones et l'école n'y est pas pour rien. Certes, très peu d'enfants sont scolarisés, 3% à Madagascar, 7% en Algérie, mais l'histoire de France qu'on leur transfuse, leur parle de Jeanne d'Arc, du Chevalier Bayard, de personnages qui se dressent contre l'envahisseur. On leur parle des valeurs de la République et forcément, tout cela va devenir le ferment des mouvements d'émancipation.

Quelle aura été la posture des enseignants dans ce contexte ?

Nombre d'entre eux se trouvent dans cette contradiction qui est de porter les valeurs fondatrices de la République auprès d'un public discriminé par le code de l'indigénat. L'espace enseignant est un de ceux qui entrent le plus en conflit avec le système colonial. On va alors assister à une répression du monde enseignant. Nous avons des dizaines de témoignages d'instituteurs sanctionnés, déplacés en métropole. Trois jours avant la fin de la guerre d'Algérie, un commando de l'OAS a fait irruption dans un séminaire enseignant à Port Royal à Alger. Ils sont entrés, ont appelé une liste de six personnes – ça ressemble à ce qui s'est passé à Charlie Hebdo – puis ils les ont conduites dans la cour et les ont fusillées. Parmi eux il y avait un pédagogue, Maxime Marchand, il avait publié un manuel qui parlait de l'histoire de l'Algérie avant la colonisation.

PROPOS RECUEILLIS PAR PIERRE MAGNETTO



DIDIER DAENINCKX EST ÉCRIVAIN, AUTEUR DE ROMANS, DE NOUVELLES, DE LIVRES ILLUSTRÉS AYANT POUR RACINE LES HEURES LES PLUS NOIRES DE L'HISTOIRE DE FRANCE DU XXE SIÈCLE. DANS SON DERNIER OUVRAGE, IL CONFRONTE CINQ JEUNES INSTITUTEURS SORTIS DE L'ÉCOLE NORMALE AUX RÉALITÉS DE L'ENSEIGNEMENT DANS LES COLONIES À LA FIN DE SECONDE GUERRE MONDIALE

* L'école des colonies, Didier Daeninckx, texte illustré à l'aide de cahiers et de manuels scolaires des colonies, 138p, 27,50€